

CONTRE LES ERREURS DES GRECS AU SOUVERAIN PONTIFE URBAIN IV

OPUSCULES PREMIER DE SAINT THOMAS D'AQUIN

Docteur commun de l'Eglise catholique

Editions Louis Vivès, 1857

Édition numérique, <http://docteurangelique.free.fr>,
Les œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin

OPUSCULES PREMIER DE.....	1
SAINT THOMAS D'AQUIN	1
Docteur commun de l'Eglise catholique	1
CHAPITRE PREMIER: Comment on doit entendre que le Fils vient du Père, comme de la cause.....	3
CHAPITRE II: Comment on doit entendre que le Fils est le second après le Père et le Saint Esprit le troisième.....	4
CHAPITRE III: Comment on doit entendre que le Saint Esprit est la troisième lumière.	5
CHAPITRE IV: Comment on doit entendre que l'essence est engendrée dans le Fils et inspirée dans le Saint-Esprit.....	5
CHAPITRE V: De quelle manière Jésus est appelé le Fils de l'essence paternelle.	7
CHAPITRE VI: Comme ce qui appartient naturellement au Père peut appartenir au Fils.....	7
CHAPITRE VII: Le Père n'a besoin ni du Fils ni du Saint Esprit comme complément.	7
CHAPITRE VIII: Comment le Saint Esprit est dit non engendré.	8
CHAPITRE IX: Le Saint Esprit est appelé le milieu entre le Père et le Fils.	8
CHAPITRE X: Comment l'Esprit saint est l'image du Fils.....	8
CHAPITRE XI: Comment le Fils est dans le Père comme dans son image.....	10
CHAPITRE XII: Comment le Saint Esprit est appelé le Verbe du Fils.....	10
CHAPITRE XIII: Comment, par le nom de Christ, on entend l'Esprit saint.	10
CHAPITRE XIV: Comment le Saint Esprit n'envoie pas le Fils.....	11
CHAPITRE XV: Comment le Saint Esprit opère véritablement par le Fils.	12
CHAPITRE XVI: Comment il faut entendre ces paroles que Dieu n'était point par sa grâce dans les hommes, avant l'incarnation de Jésus-Christ.....	12
CHAPITRE XVII: Comment l'essence divine et incréée a pu être conçue et naître.	12
CHAPITRE XVIII: Comment on doit entendre que la divinité s'est faite homme.....	13
CHAPITRE XIX: Comment le Fils de Dieu a pris la nature humaine dans son essence.....	13
CHAPITRE XX: Ce qu'il faut entendre lorsque l'on dit, que l'homme a été pris.....	14
CHAPITRE XXI: Comment Dieu a fait que l'homme soit Dieu.	14
CHAPITRE XXII: Comment l'image de notre premier père a été effacée par le Christ.	15
CHAPITRE XXIII: Comment la créature ne peut pas coopérer avec le créateur.....	15
CHAPITRE XXIV: Comment la créature n'est pas propre au créateur.....	15
CHAPITRE XXV: Comment il faut comprendre qu'il n'a ni second ni troisième quant à la nature.....	16
CHAPITRE XXVI : Comment, d'après les paroles de saint Paul, le Séraphim acquiert.	16
CHAPITRE XXVII: Comment on doit entendre que le souffle de Dieu sur le visage de l'homme n'est pas l'âme raisonnable, mais l'effusion du Saint-Esprit.	16
CHAPITRE XXVIII: Comment on doit entendre que celui qui a blasphémé une fois ne peut plus s'empêcher de blasphémer.	17
CHAPITRE XXIX: Comment la foi ne peut être annoncée.....	17
CHAPITRE XXX: De quelle manière la foi ne peut pas nous être donnée par les anges.....	17
CHAPITRE XXXI: Comment la lettre même du nouveau Testament tue.	18
CHAPITRE XXXII: Comment, dans la seule décision du concile de Nicée, les fidèles possèdent la vraie et unique exposition de la foi.	18
Le Fils envoie le Saint-Esprit.....	20
Le Saint Esprit reçoit du Fils lui-même ce par quoi il tient lui.	21
Le Fils opère par le Saint-Esprit.	22
Le Saint Esprit est l'image du Fils.	23

Le Saint Esprit est le caractère du Fils.....	23
Il procède du Père par le Fils.	24
Le Saint Esprit procède du Fils.....	24
Il vient en même temps du Père et du Fils.....	24
Il est coéternel avec les deux autres personnes.	24
Le Saint Esprit est une personne procédant des deux personnes de la sainte Trinité.....	25
Il est de l'essence du Père et du Fils.	25
Il est de la même nature que le Fils.....	25
Le Fils inspire le Saint-Esprit.....	25
Par la même raison, il est inspiré par le Père et le Fils.....	26
Il est inspiré éternellement eut par le Fils.	26
Le Saint Esprit est inspiré de l'essence du Fils.	26
Le Saint Esprit émane du Fils.	26
Le Saint Esprit découle du et cela de toute éternité.	26
Le Fils donne l'origine au Saint-Esprit.	27
Le Fils est l'auteur du Saint-Esprit.....	27
Le Fils est le principe du Saint-Esprit.	27
Le Fils est la source du Saint-Esprit.	27
On conclut de tout ceci que le Saint Esprit procède du Fils.	28
Découler ou procéder, est la même chose, dans les personnes divines.....	28
Les docteurs grecs et latins se servent des mêmes preuves pour démontrer la procession du Saint-Esprit.	29
Le Saint Esprit est distingué du Fils par ce qu'il a de lui.	29
La distinction des personnes divines est établie d'après un certain ordre de la nature.	30
Il est de nécessité de salut de croire que le Saint-Esprit procède du Fils.....	30
Le Pontife romain est le premier et le plus grand parmi tous les évêques.....	31
Le même Pontife a la primauté universelle sur toute l'Eglise de Jésus-Christ.	31
Le souverain Pontife est, dans l'Eglise, le souverain pouvoir.....	31
Il a hérité du pouvoir que Jésus-Christ a donné à saint Pierre.	32
C'est à lui qu'il appartient de fixer les articles de foi.....	32
Fin du premier opuscule.....	35

Très Saint Père et Vénérable Pape Urbain, j'ai lu et relu avec soin le petit traité que Votre Excellence a daigné me communiquer, et j'y ai trouvé une foule de preuves bien raisonnées à l'appui de notre foi. Mais j'ai remarqué aussi que l'usage que vous faites de certains passages des saints Pères, dont l'autorité paraît douteuse, et qui pourraient fournir matière à l'erreur et devenir un sujet de disputes fâcheuses, serait capable d'en détruire le fruit auprès d'un grand nombre de personnes. Et afin qu'après avoir retranché toute l'ambiguïté des textes cités dans cet ouvrage, l'on puisse en retirer le fruit le plus pur de la vraie foi, je me suis proposé d'abord d'exposer ce qu'il y a de douteux touchant les textes qui y sont contenus et ensuite de montrer comment on peut, à l'aide de ces autorités, exposer et défendre la vérité de la foi catholique. J'assigne deux causes à l'erreur des modernes, qui ont cru trouver des choses peu précises dans les écrits des anciens Pères grecs. La première, c'est que les erreurs contre la foi donnèrent occasion aux saints docteurs de l'Eglise, d'exposer avec beaucoup de circonspection les vérités de foi, afin d'écarter les erreurs nouvelles, comme il est facile de le voir par les saints Pères, antérieurs à l'hérésie d'Arius, qui ne s'exprimèrent pas aussi clairement sur l'unité de l'essence divine, que le firent les docteurs qui vinrent après eux: et semblablement des autres hérésies. Ce qui se remarque non seulement dans les divers écrits des saints Pères, mais ce qui paraît surtout très clairement dans l'illustre Augustin. Il parle en effet avec plus de précaution du libre arbitre dans les livres qu'il écrivait après l'hérésie des Pélagiens, que dans ceux qu'il fit paraître antérieurement; dans lesquels défendant le libre arbitre contre les Manichéens, il avança quelques propositions, dont les Pélagiens s'autorisèrent pour défendre leur erreur, contre la puissance de la grâce divine. Il n'est donc point surprenant que les modernes docteurs, après la naissance de tant d'hérésies, aient écrit si

prudemment et avec tant de discrétion sur les matières de foi, afin de ne point donner prise à l'erreur. Aussi, s'il se rencontre, dans les écrits des anciens Pères, quelques termes qui n'aient point toute la rigueur d'expression observée par les modernes, il ne faut point les rejeter avec mépris, ni les étendre au-delà de leur sens véritable, mais les exposer avec respect.

La seconde vient de ce que les termes qui sont employés convenablement en grec ne sont pas toujours en latin, parce que les Grecs et les Latins rendent leurs articles de foi dans des langues différentes. Les Grecs en effet disent fort bien et d'une manière très orthodoxe, que le Père, le Fils et le Saint Esprit sont trois hypostases: mais si quelqu'un dit chez les Latins qu'ils sont trois substances, bien que le mot hypostase, chez les Grecs, ait la même signification que celui de substance chez les Latins, il ne parle pas rigoureusement. Car en latin, substance signifie plus habituellement essence, que les Grecs confessent avec nous être une dans les personnes divines. C'est pour cela que, comme les Grecs disent trois hypostases, nous disons trois personnes, ainsi que le dit saint Augustin dans le septième livre de son Traité de la Trinité. Et il n'est point douteux qu'il en soit ainsi dans une foule d'autres cas. Aussi est-il du devoir d'un bon traducteur, en énonçant les vérités de foi catholique, de garder le sens, tout en changeant les formes du langage, selon le génie de la langue dans laquelle il traduit. En effet, si on traduisait en termes vulgaires, ce que l'on a écrit en belle latinité, on ferait un ouvrage aussi mauvais que ridicule. A plus forte raison, quand ce qui a été écrit dans une langue est traduit dans une autre, et cela mot pour mot, il n'est point étonnant si l'on y trouve quelquefois de l'obscurité.

CHAPITRE PREMIER: Comment on doit entendre que le Fils vient du Père, comme de la cause.

Il peut se faire que quelques personnes se demandent, d'après les textes cités plus haut, comment le Père est la cause du Fils et le Père ou le Fils la cause du Saint Esprit. Et en effet on peut apercevoir d'abord cette difficulté dans les paroles qu'on attribue à saint Athanase au concile de Nicée " Tout ce que le Fils tient du Père, il le tient comme la parole contient la pensée, le soleil la lumière, la source le fleuve et l'effet la cause. " Mais celui qui dénature ou nie l'effet, nie par-là même la cause qui le produit. Le Fils engendré et produit dit en effet: "Celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé; " et ailleurs: "Le Saint Esprit n'est pas sans principe, c'est-à-dire sans principe et sans cause, " mais il démontre qu'il est le vrai Dieu, ayant son principe non pas dans le temps, mais dans le vrai principe de son origine divine. Saint Basile, évêque, tient le même langage

"Le Saint Esprit, envoyé de Dieu, a sa cause en lui-même. " De même Théodoret dans son commentaire sur l'Épître aux Hébreux, dit: "Le Père est la cause du Fils. " Mais l'Eglise latine ne se sert point ordinairement de ces paroles: Le Père est la cause du Fils ou du Saint Esprit, mais seulement le principe ou l'auteur. Et ceci pour trois raisons. La première, parce qu'on ne peut pas dire que le Père est la cause du Fils, comme cause formelle, matérielle ou finale, mais seulement comme cause productive, qui est la cause efficiente. Mais nous voyons toujours qu'elle diffère de nature avec l'effet qu'elle produit. Aussi, de peur qu'on ne dise que le Fils n'est pas de la même essence que le Père, on ne dit pas ordinairement que le Père est la cause du Fils, mais on emploie des expressions qui signifient une origine consubstantielle, comme celles-ci, la tête, la source, et autre semblables dénominations.

La seconde, parce qu'en nous la cause correspond à l'effet: aussi nous ne disons pas que le Père est la cause du Fils, de crainte qu'on ne croie que le Fils a été fait. Car dans les écrits des philosophes, Dieu est appelé cause première: or ils comprennent sous le nom d'effet ou de

produit, l'universalité des créatures; et si on dit que le Fils a une cause, on peut le comprendre dans le nombre des effets ou des créatures.

La troisième, parce qu'on ne doit pas parler des personnes divines autrement que ne le fait la sainte Ecriture. Or, la sainte Ecriture appelle le Père le principe du Fils; c'est ainsi que s'exprime saint Jean: "Au commencement était le Verbe." Mais jamais il ne dit que le Père est la cause, ou le Fils l'effet. Et comme cause dit plus que principe, nous ne nous avisons jamais de dire que le Père est la cause et le Fils le produit. Quant à ce qui tient à l'origine, rien qui approche du mot principe, n'est appliqué proprement à Dieu dans les choses divines. Car tout ce qui est en Dieu est incompréhensible et nous ne pouvons pas le définir: aussi nous servons-nous plus convenablement et avec moins de danger d'errer, de termes généraux, que de l'expression propre et particulière. Le nom qui lui convient le mieux est celui qu'il prend au troisième chapitre de l'Exode, celui qui est. De même qu'il est plus ordinairement la cause que l'élément, il est plutôt principe que cause. En effet, le point est le principe de la ligne et non la cause: voilà pourquoi, en parlant des personnes divines, nous employons très convenablement le mot principe.

Cependant il ne faut pas croire que les saints que nous avons cités, qui se servent du terme de cause et d'effet en parlant des personnes divines, en concluent qu'elles sont de nature différente et que le Fils est une créature. Ils veulent seulement montrer par là l'origine des personnes divines, comme quand nous employons le terme de principe. Ce qui fait dire à saint Grégoire de Nysse: "Par cause et effet nous n'entendons point la nature des personnes divines. Car nous n'avons pas l'intention de faire signifier à ces paroles l'essence et la nature divine, mais nous voulons exposer la différence qu'il y a entre elles, comme par exemple, qu'il est faux de dire que le Fils n'a pas été engendré, et qu'au contraire le Père ne tire son origine d'aucune autre cause." Saint Basile s'exprime également ainsi: "Je dis que le Saint Esprit n'a pas été engendré, qu'il n'a point de père, qu'il n'est point une créature, parce qu'il n'a point été créé, mais qu'il a Dieu pour cause, de qui il est vraiment l'esprit et duquel il procède."

CHAPITRE II: Comment on doit entendre que le Fils est le second après le Père et le Saint Esprit le troisième.

L'autorité des écrivains que nous citons, établit que le Fils est le second après le Père et le Saint Esprit le troisième. En effet saint Athanase s'exprime ainsi dans son discours à Sérapion: Le Saint Esprit est le troisième à compter du Père et le second après le Fils. Saint Basile dit aussi: "Le Saint Esprit est le second après le Fils, par rang d'ordre et de dignité." Mais ceci peut paraître peu fondé en vérité. Car dans les personnes divines, il n'y a pas d'autre ordre, comme dit saint Augustin, que celui d'après lequel l'un n'est pas avant l'autre, mais selon lequel l'un procède de l'autre. Il n'y a point en effet de mode de priorité, qui puisse autoriser à dire que le Père est avant le Fils. Le Père n'a point de priorité de temps, puisque le Fils est coéternel avec lui: il ne lui est point supérieur par nature, puisqu'ils sont de même nature; ni en dignité, puisqu'ils sont tout deux égaux; ni par l'intellect, puisqu'ils ne diffèrent que par les relations de personnes. Les relations de l'intellect sont les mêmes, puisqu'ils sont tous deux le même intellect. Cela est évident, puisqu'à proprement parler, on ne peut pas dire que le Fils est le second après le Père et le Saint Esprit le troisième. Nos docteurs disent donc seulement que le Fils est le second et le Saint Esprit le troisième, par ordre numérique, ce que soutient saint Basile, qui écrit: "Nous avons reçu le Saint-Esprit du Père et du Fils, le troisième en nombre et glorifié par le Fils de Dieu, qui dit en fixant l'ordre du baptême du salut: "Allez, baptisez toutes les nations, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit."

Saint Epiphane dit également: "L'Esprit de Dieu qui procède du Père et du Fils est le troisième par l'appellation: Au nom du Père du Fils et du Saint Esprit. " Mais ce qu'avance saint Basile, que le Saint- Esprit est le second en dignité après le Fils, me semble être une grave erreur, parce qu'il semble établir des degrés dans la sainte Trinité, tandis que les trois personnes sont égales en dignité. On peut le dire peut-être, non de la dignité naturelle, mais de la dignité personnelle, comme nous disons nous, que la personne est une hypostase distincte par la dignité qui lui est propre. C'est en ce sens que saint Hilaire dit que le Père est plus grand que le Fils, à cause de l'autorité d'origine. Cependant le Fils n'est pas au-dessous du Père, à cause de l'unité de substance.

CHAPITRE III: Comment on doit entendre que le Saint Esprit est la troisième lumière.

Mais ce qui paraît être encore bien plus erroné, c'est ce qu'on induit de ces paroles de saint Epiphane, évêque de Chypre. "L'Esprit saint est l'esprit de vérité, troisième lumière procédant du Père et du Fils." Là, en effet, où il y a unité, il est déplacé de dire premier et troisième. Le Père, le Fils et le Saint Esprit sont une même lumière, comme un seul et même Dieu. De même donc qu'on ne peut dire, sans sortir de la foi catholique, que le Saint Esprit est un troisième Dieu procédant du Père et du Fils, de même il est impossible de soutenir, qu'il est une troisième lumière. Il est vrai qu'on dit qu'il est la troisième personne, mais c'est à cause de la pluralité des personnes de la sainte Trinité. Il suit donc en effet de ces paroles Il est une troisième lumière, qu'il y a trois lumières, ce qu'il dit expressément en ajoutant: "Les autres sont appelées lumières soit par l'ordre, par la composition ou par le nom, mais elles ne sont pas semblables à ces trois divines lumières. Il est vrai qu'on peut dire que toute lumière implique un sujet d'où elle tire son origine. Car la lumière est ce qui est répandu par un foyer et qui peut tirer d'elle-même une autre lumière. Et cette seconde définition de la lumière peut être appliquée aux propriétés personnelles de la sainte Trinité, à cause de la propriété de diffusion, quoique, selon sa nature propre, il appartienne à l'essence même de la lumière dans les personnes divines: ce qui ne doit point tendre à une fausse conséquence, mais amener à cette conclusion, que le Père, le Fils et le Saint Esprit sont une même lumière.

CHAPITRE IV: Comment on doit entendre que l'essence est engendrée dans le Fils et inspirée dans le Saint-Esprit.

On trouve dans les paroles de ces Pères, que l'essence du Fils est engendrée et qu'elle est inspirée dans le Saint Esprit. Saint Athanase dans son troisième sermon sur les actes du Concile de Nicée, en parlant de la personne du Fils, dit: "Je dispense aux hommes ton Esprit avec ta divine essence engendrée de toi. " Et peu après: "Je leur donne le Saint Esprit sorti de ta divine essence que tu as engendrée en moi. " Et dans sa lettre à Sérapion: "Le Père gardant en lui toute son essence, l'a engendrée tout entière dans son Fils d'une manière inénarrable. " Et encore: "Comme le Père a la vie en lui, c'est-à-dire une nature vivante et respirante, de même il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même, c'est-à-dire, il a engendré dans le Fils, la même nature qui inspire l'esprit vivant. " Et il ajoute plus bas: "Que le Père et le Fils ont la même -divinité, qui inspire l'Esprit saint. " D'où l'on conclut, que la nature divine est engendrée dans le Fils et qu'elle inspire dans le Père et le Fils. Saint Cyrille, dans son Trésor contre les hérétiques, écrit ces paroles: "La vertu créée et engendrée dans le Fils, est de toute façon la nature du Père et du Fils. " Puis il ajoute: "Le Père a donné la vie au Fils, " c'est-à-dire, il a engendré dans le Fils sa vie naturelle. Saint Basile: "Le Fils que nous donne le Père

est Dieu essentiellement engendré de Dieu, ayant en lui, par génération, toute l'essence du Père." Saint Athanase dans sa lettre à Sérapion, en disant que la nature divine est tout inspirée dans le Saint Esprit, affirme que le " Saint Esprit est la vraie et naturelle image du Fils par l'essence divine qui a été inspirée en lui par ce divin Fils, de toute manière égale à elle-même.

Mais cette manière de parler n'est pas exacte: et le saint concile de Latran a condamné l'erreur de Joachim qui a employé cette idée pour combattre le docteur Pierre Lombard. En effet, Pierre, dans sa cinquième distinction du premier livre des Sentences, prouve qu'une essence commune n'engendre pas, n'est pas engendrée et ne procède point, parce qu'il y a dans les personnes divines, quelque chose de commun qui n'est pas distinct et quelque chose de distinct et qui n'est pas commun aux trois divines personnes. Donc, ce qui est distinct dans les personnes divines ne peut être attribué à ce qui est commun et indistinct, niais seulement à ce qui est distinct. Or, il n'y a entre les personnes divines d'autre différence sinon que l'une engendre, l'autre naît et la troisième procède. Donc, engendrer, naître et procéder, ne peut se dire de l'essence divine, qui est commune et absolument la même dans les trois personnes divines. Ce qui seul est différent dans les personnes divines, est la personne ou hypostase, ou le suppôt de la nature divine, c'est-à-dire, l'être qui a la nature divine. C'est pourquoi ce qui signifie, ou peut supposer la personne, peut légitimement être appelé génération ou procession, comme les noms de Père, Fils et Saint Esprit signifient des personnes distinctes, et ce mot de personne signifie hypostase en général. D'où il suit qu'ait dit très bien, que le Père engendre le Fils, que le Fils naît du Père et que le Saint Esprit procède du Père et du Fils, et de même qu'une personne engendre ou inspire une autre personne, ou bien est engendrée ou inspirée par une personne. Or, le terme "à Dieu," qui veut dire une essence commune par mode concret, veut dire en effet un être qui a la divinité, peut être pris pour celui de personne par la manière dont il est employé: on peut donc très bien admettre ces expressions, Dieu engendre Dieu, Dieu naît ou procède de Dieu. Mais ce terme essence et divinité et tout autre terme pris par abstraction, ne renferment point, dans le sens où ils sont employés, ni la personne ou le sujet, ni les attributs qu'ils lui donnent. Aussi ne peut-on pas dire que de telles expressions rendent d'une manière adéquate ce qui appartient aux personnes divines, comme quand on dit essence engendrant ou engendrée, bien qu'il arrive qu'en un certain sens elles soient plus applicables aux attributs des personnes divines, en tant qu'elles expriment les principes des actes qui leur sont propres, comme lumière, sagesse, bonté et autres semblables. D'autres fois ces termes les rendent d'une manière moins incomplète, comme lorsqu'on dit le Fils lumière de lumière, sagesse de sagesse: mais on ne peut pas aussi bien dire être de l'être. Mais quoique l'expression soit différente, comme dans ces mots Dieu et Divinité, cependant l'idée est la même: et à cause de l'identité de la chose, on emploie indifféremment ces deux termes l'un pour l'autre, comme dans cette phrase, Dieu est la Divinité, ou une personne divine, ou le Père est l'essence divine c'est dans ce sens que les saints Pères emploient l'un pour l'autre, comme quand ils disent que l'essence divine engendre, parce que le Père, qui est l'essence divine, engendre, et qu'il est l'être de l'être, parce que le Fils, qui est l'essence, vient du Père qui est la même essence divine: c'est ainsi que s'en exprime saint Cyrille dans son livre des Trésors, par ces paroles profondes " Le Père en engendrant le Fils de sa vie qui vit de lui-même et de son être véritablement existant de son propre fonds, comme de sa véritable source, lui domine naturellement sa vie et son essence naturelle. " Et lorsqu'il dit également que le Père a engendré sa nature dans le Fils, il faut entendre qu'il a donné, par la génération, sa nature à son Fils, comme on le conclut directement des paroles de ce saint docteur.

CHAPITRE V: De quelle manière Jésus est appelle le Fils de l'essence paternelle.

Ce que l'on vient de dire explique comment saint Cyrille semble dire, dans le même livre: "Comment donc Jésus, Fils de l'essence de son Père, sera-t-il une créature ? " On répond, qu'il n'est pas appelé Fils de l'essence paternelle, comme s'il était engendré par l'essence de son Père, mais comme recevant l'essence paternelle par la génération. Et c'est ainsi que l'on doit expliquer tout ce qu'on peut dire de semblable, comme par exemple: que le Fils et le Saint Esprit procèdent en tant que, par la procession, ils reçoivent l'essence du Père.

CHAPITRE VI: Comme ce qui appartient naturellement au Père peut appartenir au Fils.

On peut se demander ce que veut dire saint Cyrille dans le même livre, par ces paroles: "Tout ce qui, par nature, est en propre au Père, appartient également au Fils Sans doute, il s'agit ici des attributs essentiels, et, dans ce cas, ils ne sont particuliers ni au Père ni au Fils, mais ils sont communs à chacune des personnes divines. Et de même, ce qui est propre et particulier au Père, ne peut appartenir au Fils, comme l'innascibilité et la paternité appartiennent au Père et nullement au Fils. Or, il suit de ce qu'il a dit d'abord, qu'il n'entend parler que des attributs essentiels. Il avance en effet, que tout ce qui est dans le Père, par nature, est également dans le Fils, comme la vie, la vérité, la lumière, etc. Or ceci est attribué au Père, non pas relativement au Fils, ni- comme appartenant au Fils relativement au Père, mais à l'un et à l'autre par rapport à la créature, à laquelle, comparativement à Dieu, on ne peut proprement rien appliquer de ce qui vient d dit, ou est propre à chacune des personnes divines, non en ce sens qu'il n'appartienne qu'à une seule, mais convient véritablement et est propre à une d'entre elles comme personne de la sainte Trinité.

CHAPITRE VII: Le Père n'a besoin ni du Fils ni du Saint Esprit comme complément.

Saint Athanase dit dans sa lettre à Sérapion que "le Père complet en soi, par soi et sans le concours d'aucun autre, étant Dieu parfait, n'a besoin pour sa perfection ni du Fils ni du Saint Esprit. Il n'est point douteux en effet que le Père manque d'aucune perfection, de même que le Fils et le Saint Esprit. Car ce qui, pris en soi, a besoin de quelque chose pour se compléter, n'est pas parfait, ce qui ne peut se dire ni du Père, ni du Fils, ni du Saint Esprit. Mais il est évident que- le Père ne serait pas parfait, s'il n'avait pas de Fils, parce qu'il ne serait pas Père sans son Fils et il ne serait pas un Dieu parfait, s'il n'avait le Verbe et s'il n'avait encore le souffle de vie, comme le dit saint Athanase dans le troisième sermon des actes du concile de Nicée, en répondant aux Ariens, qui niaient que le Fils et le Saint Esprit soient consubstantiels au Père. Ils soutiennent que la nature du Père est stérile et improductive, elle qui a donné à toutes les créatures une puissance naturelle et capable de se reproduire. Ils font le Père muet et sans verbe, lui qui a donné à tous les êtres raisonnables la faculté de parler. Enfin ils l'appellent mort et privé d'une nature vivante, en niant que le Saint Esprit est co-essentiel au Père: ceci prouve parfaitement que le Père ne serait pas le Dieu parfait, s'il n'y avait en lui ni Fils ni Saint Esprit. Le même saint Athanase dit dans sa lettre à Sérapion, que " le Père n'a pu faire la créature sans l'action du Verbe et qu'il ne peut se communiquer aux créatures pour les diviniser, sans le Verbe, " et ainsi que le Fils ne peut exister sans le Saint Esprit. Il y a donc ceci de commun entre le Père, le Fils et le Sain-t qu'aucun d'eux n'est incomplet. Il y a encore

ceci de commun à chacun d'eux, qu'aucun ne peut être un Dieu parfait indépendamment des deux autres. Or saint Athanase s'appuie sur cette raison, pour prouver la perfection du Père, indépendamment du Fils et du Saint-Esprit, qu'il ne tire sa perfection d'aucun autre. Mais le Fils et le Saint-Esprit tirent leur complément du Père. D'où il conclut, dans sa lettre à Sérapion, que "ce n'est pas à cause du Fils et du Saint-Esprit que le Père est un Dieu parfait et bienheureux. Car il n'a rien au-dessus de lui d'où il tire son existence, et il n'y a rien au-dessous de lui d'où il possède ce qu'il a, c'est-à-dire qu'il n'a rien du Fils et du Saint-Esprit. "

CHAPITRE VIII: Comment le Saint Esprit est dit non engendré.

Saint Grégoire de Nazianze, dans son sermon de l'Epiphanie; dit que " l'Esprit saint, selon sa nature divine, procède du Père sans être engendré et non le Fils, terme moyen entre l'engendré et le non engendré. " Il ne semble pas juste de dire que le Saint-Esprit n'est pas engendré. Car saint Hilaire dit dans son traité des Synodes, " que si quelqu'un soutient qu'il y a deux personnes non engendrées, il dit qu'il y a deux Dieux. " De même saint Athanase soutient dans son Epître à Sérapion, que " le Saint-Esprit n'est pas engendré, parce que l'Eglise catholique réunie à Nycée a parfaitement et d'une manière très orthodoxe, décidé qu'il est sans principe d'origine et engendré en Dieu seul, et a ordonné à l'univers entier, sous peine d'anathème, de ne croire et de n'enseigner ceci, que du Père seulement. " Mais on peut dire que le mot, non engendré, peut être pris dans un double sens. Premièrement, parce qu'il existe sans principe, ce qui n'est applicable qu'au Père, d'après les paroles de saint Athanase. Secondement, parce qu'il n'est pas engendré, quoiqu'il ait un principe, et non seulement saint Grégoire de Nazianze dans les paroles citées plus haut, mais encore saint Jérôme dans les règles des définitions contre les hérétiques, dit que " le Saint-Esprit n'est pas engendré.

CHAPITRE IX: Le Saint Esprit est appelé le milieu entre le Père et le Fils.

On peut élever une difficulté sur ces paroles de saint Grégoire de Nazianze, qui dit que "le Saint-Esprit est le milieu entre l'engendré et le non engendré, c'est-à-dire du Père et du Fils, puisqu'on dit plus ordinairement qu'il est le troisième, ou la troisième personne dans la Trinité." Mais il faut répondre qu'il n'est pas appelé le terme moyen selon l'ordre de numération, qui correspond au rang d'origine. Dans ce sens, en effet, le Fils est le milieu entre le Père et le Saint-Esprit, comme étant le lien commun entre les deux autres personnes, puisqu'il est l'amour mutuel du Père et du Fils. C'est ainsi qu'il faut expliquer ces paroles de saint Epiphane, dans son livre de la Trinité, où il dit que " le Saint-Esprit est au milieu du Père et du Fils."

CHAPITRE X: Comment l'Esprit saint est l'image du Fils.

Dans plusieurs écrits de ces puissants docteurs, le Saint-Esprit est appelé l'image du Fils, comme saint Athanase, dans son troisième sermon du concile de Nicée, dit que " le Saint-Esprit est l'image déifique et vivifique du Père et du Fils; il est la vraie image du Fils, le contenant essentiellement en lui-même, sous tous les rapports, et le représentant d'après nature, comme le Fils est l'image du Père. " dans son Epître à Sérapion: "Le Saint-Esprit contient naturellement le Fils en lui-même, comme sa vraie et naturelle image. " De même

dans saint Basile, " Le Saint Esprit est appelé doigt, inspiration, onction, souffle, sens de Jésus-Christ, procession, production, émission, émanation, effusion, évaporation, splendeur, image, caractère, vrai fil et encore: "Le Saint Esprit est la vraie puissance du Père et du Fils nous représente naturellement le Père et le Fils dont il est la naturelle image. " Les Latins, il est vrai, n'ont pas l'habitude de dire que le Saint Esprit est l'image du Père et du Fils. Saint Augustin écrit en effet, au sixième livre de la Trinité que "par Verbe on entend le Fils seul, qu'il est appelé Verbe aussi bien qu'image, et que le Fils seul est l'image du Père, de même qu'il en est le Fils. " Richard de Saint-Victor, dans son traité de la Trinité, donne la raison pour laquelle le Saint Esprit ne peut être appelé l'image du Père. "C'est que, dit-il, bien que le Saint Esprit soit égal au Père par nature, aussi bien que le Fils, il ne participe pas avec lui à quelques propriétés relatives comme le Fils s'accorde avec le Père, dans l'inspiration active du Saint Esprit. " A cause de cela, quelques auteurs prétendent que le Saint Esprit ne peut pas être appelé image, parce qu'il serait l'image du Père et du Fils, puisqu'il procède de l'un et de l'autre. Mais il ne peut être l'image une et vraie des deux. Or l'Écriture ne permet à personne de contredire dans les matières de foi, dit expressément que le Fils est l'image du Père. Saint Paul écrit aux Colossiens: "Il nous a transportés dans le royaume de son Fils bien-aimé, qui est l'image de Dieu, et dans lequel nous avons la rédemption de nos péchés. " Et dans celle aux Hébreux, il dit du Fils: "il est la splendeur de sa gloire et la figure de sa substance. " Mais il faut savoir que les Pères grecs citent deux textes de l'Écriture sainte qui semblent dire que le Saint Esprit est l'image du Fils. Saint Paul aux Romains: "Ceux qu'il a choisis et prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils:" mais l'image du Fils n'est autre que le Saint Esprit. Et aux Corinthiens, ch. XV, "comme nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons celle de l'homme céleste, " c'est-à-dire de Jésus-Christ, on entend par cette image le Saint Esprit, bien que, dans ces passages, le Saint Esprit ne soit point appelé image. On peut entendre, en effet, par ces paroles, que les hommes deviennent conformes à l'image du Fils, ou qu'ils portent l'image de Jésus-Christ, en tant que recevant le don de la grâce, ces hommes saints deviennent semblables au Christ et se perfectionnent, selon les paroles de l'Apôtre, Épître aux Corinthiens, ch. III, "mais nous contemplant la gloire de Dieu, face à face, nous sommes transformés en la même image, de clarté en clarté, comme par l'Esprit du Seigneur." Il ne dit pas que l'image soit l'esprit de Jésus-Christ, mais quelque chose de l'Esprit de Dieu, qui est en nous. Mais comme ce serait une folle présomption de notre part, de vouloir aller contre l'autorité si expresse de tant de savants docteurs, nous pouvons dire en effet, que le Saint Esprit est l'image du Père et du Fils, en ce sens qu'on entend par image, ce qui tient son existence d'un autre, et qui porte sa ressemblance. Que si on entend par image, ce qui tire son existence d'un autre, produisant, par le fait même de son origine, la ressemblance de la cause de son existence, en tant que différent de lui-même, comme Fils engendré, ou Verbe conçu, le Fils seul est appelé image. Car il est de l'essence du Fils de représenter, dans tous ses attributs, l'image du Père. Il est aussi de la nature du Verbe, de représenter ce qui est exprimé par le Verbe, de qui que ce soit qu'il vienne; mais il n'est pas de la nature de l'esprit, ou de l'amour, d'être la ressemblance de celui de qui il tient tout ce qu'il est. Cela seul est vrai pour l'esprit de Dieu à cause de l'unité et de la simplicité de l'essence divine, qui fait nécessairement que tout ce qui est en Dieu, soit Dieu. L'essence de l'image n'est pas détruite, parce qu'il y a dans le Saint Esprit quelques attributs personnels qui ne vont pas avec la qualité de Père, parce que la ressemblance et l'égalité des personnes divines ne dépend pas des propriétés des personnes, mais seulement des attributs essentiels. Et l'on ne doit pas dire qu'il y a inégalité, selon la différence des propriétés personnelles, dans les personnes divines, comme le dit saint Augustin, dans son livre contre Maxime. Aussi quand on dit que le Fils est engendré du Père, on ne veut, pas dire qu'il y a inégalité de substance, mais on différencie l'ordre de nature. Ce qui ne s'oppose nullement à ce que le

Saint- Esprit procède des deux autres personnes. Car il en procède en tant qu'ils ne sont qu'un, puisque le Père et le Fils sont un seul et même principe du Saint Esprit.

CHAPITRE XI: Comment le Fils est dans le Père comme dans son image.

Mais ce qui est encore plus embarrassant, est ce que dit saint Athanase, dans son Epître à Sérapion: "Le Fils est dans son Père comme dans sa propre image. Car le Père n'est pas l'image du Fils, mais bien le Fils, celle du Père. " On doit répondre qu'ici le terme image est pris pour exemplaire. On l'emploie quelquefois aussi. par un abus de mots.

CHAPITRE XII: Comment le Saint Esprit est appelé le Verbe du Fils.

Saint Basile semble aussi commettre une erreur dans son livre contre l'hérétique Eunomius. Ce que, dit-il, le Fils est à l'égard du Père, le Saint Esprit l'est à l'égard du Fils. Et à cause de cela, le Fils est appelé le Verbe du Père et le Saint Esprit le Verbe du Fils. " L'Apôtre dit: "Il porte tout par le Verbe de sa puissance. " - " Mais le Verbe, dit saint Augustin, dans son Traité de la Trinité, est le Fils seul. " Et saint Jean se sert indifféremment du nom de Verbe pour celui de Fils. Car il dit au commencement de son Evangile: "Au commencement le Verbe était. " Et dans sa lettre Canonique: "Ils sont trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et le Saint Esprit. " Peu importe qu'on change de mots et qu'on mette parole au lieu de verbe. Car la faculté que nous avons de parler, est notre verbe. Ainsi comme le Fils seul dans la Divinité est le Verbe, seul aussi il est la parole. Mais il faut dire que le Verbe de Dieu est appelé quelquefois parole divinement inspirée et proférée. Et c'est de cette parole que saint Basile veut parler, quand il dit que " le Saint Esprit est le Verbe, ou la parole véritable du Fils, en tant que les saints inspirés par lui, ont fait connaître le Fils, " selon ce que dit saint Jean du Saint Esprit, au chap. XVI: "Tout ce qu'il apprendra, il le dira. " Et il suit de ce qu'il ajoute ensuite, que c'est là la pensée de saint Basile, par ces paroles où il appelle, d'après l'Apôtre, la parole du Fils, le glaive de l'esprit, qui est le Verbe de Dieu. Car le Verbe de la foi, prononcé par les saints, est appelé ouvertement le glaive de l'esprit.

CHAPITRE XIII: Comment, par le nom de Christ, on entend l'Esprit saint.

Comment saint Cyrille, dans son livre des Trésors, semble-t-il dire que le Saint Esprit est appelé Christ, en disant: "L'Apôtre a appelé Christ le Saint Esprit, en lui donnant ce nom: car il dit: Si le Christ est en vous, le corps est mort. Et un peu plus bas l'Apôtre dit que "l'esprit en opérant au nom du Christ et en représentant en lui-même le Christ, reçoit le nom de Christ et est fait Christ." Or, on ne peut donner le nom d'une personne à une autre, sans détruire la distinction des personnes. De même, en effet, que le Père n'est jamais le Fils, ni en sens inverse: de même le Fils n'est jamais le Saint- Esprit, ni le Saint Esprit ne peut être le Fils. On ne peut donc pas donner le nom de Christ au Saint Esprit: ni le prendre pour le Saint Esprit. Mais il faut dire que saint Cyrille, par le nom de Christ, dit que le Saint Esprit est appelé Christ, ou reçoit le nom de Christ et est appelé Christ; non pas qu'il entende que le Saint Esprit est le Christ, et en sens inverse: ce serait tomber dans l'hérésie des Sabelliens; mais le Saint Esprit est appelé Christ, par raison de concomitance, parce que partout o est le Christ, il

y a l'esprit du Christ:comme partout ou est le Père, se trouve aussi le Fils. D'où il conclut: est-ce qu'en cela, le prédicateur de la vérité, c'est-à-dire l'Apôtre, confond la vérité des personnes qui ne peuvent pas être confondues, dans le sens des Sabelliens? Non, sans doute: mais il a voulu plutôt enseigner aux fidèles, que l'Esprit saint n'est pas étranger à la nature du Verbe.

CHAPITRE XIV: Comment le Saint Esprit n'envoie pas le Fils.

On peut élever une difficulté sur ces paroles de saint Athanase, dans son troisième sermon du concile de Nicée, en parlant des Ariens: Le Saint Esprit ne donne point et n'envoie point le Fils, comme l'affirment des hommes séparés de la grâce de Dieu et dénués de l'esprit du Seigneur, à cause de ce qu'ils ont lu dans les saintes Ecritures: "Et maintenant, le Seigneur et son esprit m'ont envoyé " (Isaïe, XLVIII); et ailleurs: "l'Esprit du Seigneur est sur moi" (Isaïe LXI). Ceci semble être, en effet, en opposition avec ce que dit saint Augustin, dans son livre de la Trinité, que " le Fils est envoyé par le Saint Esprit. " Et il le prouve par différents textes. Il démontre qu'il n'est pas envoyé seulement par le Saint Esprit, mais encore par lui-même, parce qu'il tient sa mission de la sainte Trinité tout entière. Mais il faut dire qu'il y a deux choses à considérer dans la mission de la personne divine. 1° L'autorité de la personne qui envoie, sur celle qui est envoyée. 2° L'effet sur la créature, qui est le motif de la mission de la personne envoyée. Comme, en effet, les personnes divines sont partout par leur être infini, par leur présence et leur puissance, on dit qu'une personne divine a été envoyée, et ensuite qu'elle a commencé à être dans la créature, d'une nouvelle manière et par un effet extraordinaire, comme on dit que le Fils a été envoyé dans le monde, eu tant qu'il a commencé à être dans le monde, d'une autre façon, c'est-à-dire en revêtant une chair visible, selon ces paroles de saint Paul, dans son Epître aux Galates, ch. IV: "Le Seigneur a envoyé son Fils, formé de la femme et soumis à la loi. " On dit aussi qu'il est envoyé visiblement et spirituellement à quelqu'un, lorsqu'il commence à habiter en lui par le don de sagesse, comme il est dit de cette mission, au livre de la Sagesse, ch. IX: "Envoie la," c'est-à-dire cette sagesse, du trône de votre grandeur, afin qu'elle Sait et qu'elle travaille avec moi. " On dit également que le Saint Esprit est envoyé à quelqu'un quand il commence à habiter dans une âme, par le don de charité, selon ces paroles de saint Paul aux Romains, V: "La charité de Dieu a été répandue dans nos coeurs, par le Saint Esprit qui nous a été donné.

Si donc, dans la mission de la personne divine, on considère l'autorité de celui qui envoie sur la personne qui est envoyée, la personne qui est une avec la personne envoyée, peut seule en envoyer une autre. D'après ceci, le Père envoie le Fils, le Fils le Saint Esprit, mais le Saint-Esprit n'envoie pas le Fils: et c'est aussi la pensée de saint Athanase. Mais si dans la mission de la personne divine on considère le motif pour lequel elle est envoyée, comme le but est commun à toute la Trinité, car toute la Trinité a produit l'humanité de Jésus-Christ, et opère la sagesse et la charité dans les saints, alors on peut dire que la personne divine est envoyée par toute la Trinité, et c'est ainsi que l'entend saint Augustin. Cependant il faut savoir que, malgré qu'on dise quelquefois, au rapport de saint Augustin, " que la personne divine est envoyée par celle de qui elle ne procède pas," il ne faut pas soutenir qu'elle puisse être envoyée par celle de qui elle ne procède point. Car le Père, parce qu'il ne procède d'aucun autre, n'est pas envoyé par une personne de la sainte Trinité, malgré qu'il puisse habiter dans l'homme, par l'effet de quelque nouveau don de la grâce, et qu'on dise qu'il vient vers l'homme, selon ces paroles de saint Jean, ch. XIV: "Mon Père l'aimera, nous viendrons en lui et nous y fixerons notre demeure. " Il faut donc que la personne qui est envoyée, procède éternellement d'une autre personne: il n'est pas nécessaire qu'elle procède éternellement de celle qui l'envoie, mais il faut que cette personne s'intéresse au but de la mission, et je le dis dans le sens qu'en

parle saint Augustin. Mais d'après les Grecs, la personne divine n'est envoyée que par celle de qui elle procède éternellement: d'où il suit que le Fils n'est envoyé par le Saint Esprit, qu'en sa qualité d'homme. A cause de cela saint Basile cite les autorités que nous avons nommées, afin que, par esprit, on entende le Père, en tant qu'il est pris essentiellement pour l'Esprit, selon ces paroles de saint Jean, ch. IV: "Dieu est Esprit. " C'est aussi de cette façon que l'entend saint hilaire dans son Traité de la Trinité.

CHAPITRE XV: Comment le Saint Esprit opère véritablement par le Fils.

Saint Basile semble avancer une erreur dans son livre contre Eunomius, en disant que " le Saint Esprit opère véritablement par le Fils. " Car on dit qu'une personne opère par celle de qui elle vient, comme le Père par le Fils, mais non en sens inverse. Mais il faut entendre que le Saint Esprit opère par le Fils, selon la nature humaine, mais non selon la nature divine.

CHAPITRE XVI: Comment il faut entendre ces paroles que Dieu n'était point par sa grâce dans les hommes, avant l'incarnation de Jésus-Christ.

Ce que saint Athanase écrit à Sérapion paraît douteux. " Il était impossible, dit-il, que selon la détermination de la raison divine, l'Eglise du Seigneur reçût une forme invisible, et immédiatement incorporelle et insaisissable; mais le Seigneur a fondu sa substance avec l'Eglise, en prenant sa forme dans son être. " D'où l'on voit clairement, qu'avant l'incarnation de Jésus-Christ, Dieu n'habitait point, par sa grâce, dans les hommes. C'est ce que certains hérétiques ont prétendu à l'occasion de ce qui est dit dans le ch. VII de l'Evangile de saint Jean: "Le Saint Esprit n'était point envoyé, parce que Jésus n'était point encore glorifié. " Il faut entendre ces deux phrases dans le même sens. Car on dit que le Saint Esprit ne nous était pas encore donné, parce qu'il ne l'était pas dans toute la plénitude avec laquelle les Apôtres le reçurent après la résurrection de Jésus-Christ. De même, l'Eglise n'a pu le recevoir avec la même abondance, d'après l'ordonnance divine, qu'elle le reçut par l'incarnation de Jésus-Christ. Parce que " la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ, " comme le dit saint Jean, ch. I. C'est ce que dit saint Athanase dans son sermon sur le concile de Nicée: "Il est impossible que les hommes soient parfaits et consommés dans la sainteté, si, comme Dieu dit, je ne prends moi-même l'homme pour le rendre parfait. " Ce qu'il faut entendre dans le sens des paroles citées plus haut. C'est pourquoi il dit selon la détermination divine, parce qu'il était possible à Dieu, dans le sens de sa puissance absolue, de communiquer, autrement que par l'incarnation de Jésus-Christ, la perfection de la grâce divine au genre humain: mais supposé le dessein de Dieu, le genre humain ne pouvait obtenir autrement la plénitude de la grâce.

CHAPITRE XVII: Comment l'essence divine et increée a pu être conçue et naître.

Ce que saint Athanase écrit encore dans la lettre à Sérapion, savoir: "Que l'essence divine increée, a été conçue et est liée de la sainte Vierge Marie, " pouvait être faux. Le maître des Sentences écrit dans sa 3me Sentence, distinction 8m que " ce qui n'est pas engendré par un

père ne peut naître d'une mère, " de peur qu'on attribue une filiation dans l'humanité, à ce qui n'en a pas dans la Divinité. Et puisque l'essence divine n'est pas née d'un père, on ne peut pas dire qu'elle le soit d'une mère. Mais il faut répondre que, comme on dit improprement que l'essence divine engendre, ou est engendrée selon la génération éternelle, en tant que l'essence est prise pour la personne, afin de comprendre que l'essence divine engendre, parce que le Père qui est l'essence engendre; on dit de la même manière, que l'essence divine est née de la Vierge Marie, parce que le Fils de Dieu qui est l'essence divine est né de la Vierge Marie.

CHAPITRE XVIII: Comment on doit entendre que la divinité s'est faite homme.

On peut élever une difficulté sur ces paroles de saint Athanase, dans la même Epître, que "Dieu fait homme a rendu l'Eglise conforme à lui-même par son Esprit. " Or, Pierre Lombard, dans le troisième livre des Sentences, soutient qu'on ne peut pas dire que la nature divine se soit faite chair, comme on dit que le Verbe s'est fait chair, car on dit que le Verbe s'est fait chair, parce qu'il s'est fait homme. On ne peut donc pas dire, que l'essence divine ou la Divinité se soit faite homme, mais bien qu'elle ne s'est point faite homme, en ce sens que la nature divine se soit changée en nature humaine, qu'elle a pris la nature humaine dans une personne, c'est-à-dire celle du Verbe. De même saint Damascène écrit que (la nature de la Divinité s'est incarnée dans une de ses personnes, ou bien unie à la chair. " Cependant il est bon de savoir que le Verbe est homme et la Divinité est homme, pour une autre raison. Car quand on dit, le Verbe est homme, cela veut dire par infusion, parce que la personne du Verbe subsiste dans la nature humaine. Mais lorsqu'on dit que la Divinité est homme, cela ne veut pas dire que ce soit par information, parce que la nature humaine ne renferme pas dans sa forme la nature divine: cela signifie par identité, comme lorsqu'on dit: "l'essence divine est Père, l'essence divine est Fils, " l'homme est pris pour la personne du Fils, comme quand on dit: Dieu est homme: et par la même preuve, lorsqu'on dit, Dieu s'est fait homme, parce qu'il a commencé à être la personne incarnée du Fils, ce qui veut signifier seulement sa qualité d'homme, parce qu'il n'a pas commencé à être la personne du Fils. Car Dieu a toujours été Fils et il n'a pas été toujours homme.

CHAPITRE XIX: Comment le Fils de Dieu a pris la nature humaine dans son essence.

Il s'élève un doute sur ces mots de saint Athanase dans son troisième sermon sur le concile de Nicée, en parlant du Fils de Dieu: "Il a pris en lui-même, c'est-à-dire dans son essence, notre nature humaine." Comme cet abaissement du Fils de Dieu a pour terme l'union avec nous, de même que cette union ne s'est pas faite dans la nature mais dans la personne, de même la nature humaine n'a pas été prise dans l'essence du Fils de Dieu. Il faut donc dire que cette expression est impropre, et qu'on doit l'entendre ainsi. Il a pris notre nature en lui-même, c'est-à-dire afin qu'elle fût unie à sa nature dans une personne.

CHAPITRE XX: Ce qu'il faut entendre lorsque l'on dit, que l'homme a été pris.

Saint Athanase dit encore dans le même discours, en parlant de la personne du Fils, que l'homme a été pris: "J'ai donné aux hommes, à la place de l'humanité tout entière que j'ai prise en ma personne, l'Esprit saint complet et parfait. " Et dans son Epître à Sérapion: "La communion de l'essence divine vient du Père par le Fils dans le Saint Esprit, par opération divine, et Dieu fait homme qui a été revêtu par le même Fils de Dieu. " Mais il faut savoir que ne prenant rien pat' lui-même, il y a une parfaite différence entre celui qui prend et celui qui est revêtu, entre celui qui reçoit et celui qui est reçu. Si donc on dit que l'homme est pris par le Fils de Dieu, il faut nécessairement que ce qu'on entend par le nom d'homme, soit différent de celui qu'on appelle Fils de Dieu. Sous le nom d'homme on peut supposer ou une personne humaine complète, ou quelque suppôt d'homme qui n'a pas les attributs de la personne. Si on dit que le Fils de Dieu a pris l'humanité dans tout ce qui constitue une personne humaine, il s'ensuit que la personne divine a pris une personne humaine, et alors il y aura deux personnes dans le Christ, ce qui est l'hérésie de Nestorius. Aussi, saint Augustin dit-il, dans son Traité de la Foi à Pierre, que " Dieu le Verbe n'a pas pris la personne de l'homme, mais la nature. " Quelques-uns, pour éviter cette erreur, ont dit qu'en avançant que l'homme a été pris par le Verbe, par le mot homme, on entend un suppôt de la nature humaine, qui est un homme en particulier, mais n'est pas une personne humaine: parce qu'il n'est pas un être séparé et existant en lui-même, mais bien quelque chose d'uni à un être plus élevé que lui, c'est-à-dire au Fils de Dieu. Et parce que ce suppôt qu'on dit avoir été ajouté à l'homme, à cause de ces expressions, l'homme a été pris par un autre suppôt que celui du Fils de Dieu, on conclut qu'il y a deux suppôts dans le Christ, mais non deux personnes. Mais, dans ce cas, il suit que cette proposition est fausse: "le Fils de Dieu est homme. " Car il est impossible que deux êtres, dont l'un diffère du suppôt de l'autre, puissent être une et même chose. Aussi pense-t-on communément, qu'on ne comprend qu'un seul suppôt sous le nom d'homme et sous le nom de Fils de Dieu. D'où il suit que cette proposition est fausse ou inexacte, l'homme a été pris, et qu'elle doit être entendue en ce sens, le Fils de Dieu a pris l'homme, c'est-à-dire la nature humaine.

CHAPITRE XXI: Comment Dieu a fait que l'homme soit Dieu.

Il faut expliquer ce que dit saint Athanase dans cette même Epître: "Afin de ramener l'homme à lui, le Fils de Dieu en prenant l'homme dans son hypostase, en le déifiant, l'a fait Dieu. " Et dans son troisième sermon du concile de Nicée: "Il est impossible qu'ils soient consommés en un, si je ne prends l'homme parfait et divinisé, et si je ne le fais Dieu avec moi. " D'où l'on doit comprendre que cette proposition est vraie, l'homme a été fait Dieu. Mais il faut savoir que, selon cette opinion qui admet deux suppôts dans le Christ, ces deux propositions sont vraies, l'homme est fait Dieu, et Dieu est fait homme. Car, selon ceux qui disent: Dieu est fait homme, le suppôt de la nature divine est uni au suppôt de la nature humaine. Et, au contraire, lorsqu'on dit L'homme est fait Dieu, on doit entendre: Le suppôt de la nature humaine est uni au Fils de Dieu. Mais en admettant que dans le Fils de Dieu il n'y a qu'un seul suppôt, cette proposition est vraie et exacte: Dieu s'est fait homme, parce que celui qui a été Dieu de toute éternité, a commencé à être homme dans le temps. Tandis que celle-ci, l'homme a été fait Dieu, n'est pas rigoureusement vraie, parce que le suppôt éternel qui est mis sous le nom d'homme, a été toujours Dieu aussi faut-il dire: L'homme a été fait Dieu, c'est-à-dire, il a été fait que l'homme soit Dieu.

CHAPITRE XXII: Comment l'image de notre premier père a été effacée par le Christ.

Ces paroles que saint Athanase, dans la même Epître, met dans la bouche du Christ, ne sont pas sans obscurité. " Après la résurrection l'image du premier père a été effacée en moi et abolie par le trophée de la croix; et déjà immortel moi-même, je vous adopte comme Fils de mon Père. " Or, on peut avoir l'image de notre premier père de trois manières différentes. D'abord, quant à la ressemblance de nature, comme il est dit dans la Genèse, chap. V: "Adam vécut cent trente ans et engendra un fils à son image et ressemblance. " Secondement, quant à la faute, comme dans saint Paul aux Corinthiens, chap. XV: "Comme nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons celle de l'homme céleste. " Troisièmement, selon le châtement, selon le prophète Zacharie, chap. XIII: "Je suis un homme qui cultive la terre, parce que Adam a été mon modèle, dès mon enfance. " Le Christ a donc pris la première image d'Adam avec notre nature, et ne l'a jamais déposée; il n'a jamais eu la seconde; il a pris, il est vrai, la troisième, mais il l'a déposée dans sa résurrection, et c'est de celle-là que parle saint Athanase.

CHAPITRE XXIII: Comment la créature ne peut pas coopérer avec le créateur.

Ce que saint Athanase écrit dans son troisième sermon du Concile de Nicée, semble être faux, " qu'ils nous apprennent comment la créature coopère avec le créateur. " Ce qui semble être contredit par ce qu'on dit des saints, " qu'ils sont les aides et les coopérateurs de Dieu, " selon l'Apôtre. Mais on peut dire qu'une chose coopère avec une autre de deux manières. La première, en travaillant au même but, mais par un autre moyen, comme le serviteur avec son maître, en obéissant à ses ordres, et comme l'instrument entre les mains de l'ouvrier. D'une autre façon, en tant que faisant la même oeuvre avec lui, comme font deux hommes qui portent ensemble un fardeau, ou plusieurs qui remorquent un navire. On peut dire que la créature coopère avec le créateur, de la première manière, par rapport à quelques effets qui sont produits par le moyen de la créature, mais non quant à ceux qui appartiennent immédiatement à Dieu, comme la création et la sanctification. Mais selon la seconde manière, la créature ne coopère pas avec le créateur, mais seulement les trois personnes divines coopèrent ensemble: parce que leur opération est une, non pas de cette façon que chacune y emploie sa part de puissance comme nécessaire au complément de l'opération, comme il arrive pour ceux qui tirent une barque, mais de telle sorte que chacune des trois personnes divines a une puissance suffisante pour le complément de l'oeuvre.

CHAPITRE XXIV: Comment la créature n'est pas propre au créateur.

Ce que saint Basile avance contre les Ariens, savoir: que la créature n'est pas propre au Créateur, est en opposition avec ce que dit saint Jean, au chapitre premier de son Evangile: "Il est venu dans ce qui lui appartenait, et les siens ne l'ont pas reçu. " Mais saint Grégoire a résolu cette difficulté dans une de ses homélies, en disant que " la créature appartient à Dieu selon sa puissance, mais lui est étrangère selon la nature, comme étant d'une autre nature que celle de Dieu.

CHAPITRE XXV: Comment il faut comprendre qu'il n'a ni second ni troisième quant à la nature.

Saint Basile semble élever une difficulté, dans son traité contre Eunomius, par ces paroles: "Nous disons qu'il y a, parmi les anges, des chefs et des sujets par nature ; cependant, nous ne les classons pas en différents ordres. " Ce qui fait voir que Dieu les a tous créés égaux, par nature, comme le dit Origène. Mais nous disons, nous, que comme ils diffèrent dans les dons de la grâce, de même diffèrent-ils dans les qualités naturelles. D'accord avec saint Basile, il faut dire qu'il n'y a point d'ordre et de rang parmi les anges, quant à la nature, en ce sens que celle de l'un est plus parfaite que celle de l'autre, parce que tous ont la même nature de genre, quoiqu'ils n'aient pas la même nature d'espèce.

CHAPITRE XXVI : Comment, d'après les paroles de saint Paul, le Séraphim acquiert.

De même, il faut dire que ce que saint Cyrille soutient dans son livre des Trésors, paraît obscur, à savoir: que "non seulement la raison humaine apprend de nouvelles vérités, mais encore qu& les mystères du cœur du Père céleste sont révélés aux intelligences célestes. " D'où il faut conclure que les hommes révèlent aux anges, même les plus sublimes, des vérités qui leur étaient inconnues. Cette assertion s'appuie sur ces paroles de saint Paul aux Ephésiens, chap. III: "Il m'a été donné à moi, le dernier des élus, cette grâce singulière d'évangéliser aux Gentils les richesses mystérieuses de Jésus - Christ, afin que la sagesse infinie de Dieu soit connue, par le ministère de l'Eglise, aux principautés et aux puissances du ciel. " Mais saint Denis enseigne le contraire, au quatrième chapitre de la Hiérarchie des anges, en prouvant que "les anges ont eu avant les hommes la connaissance des choses divines. " Dans le septième chapitre de ce même ouvrage, il dit que " les Séraphins sont instruits immédiatement de Dieu lui-même." Saint Augustin, dans son commentaire sur la Genèse ad litteram, écrit que " les anges n'ont jamais ignoré le mystère du royaume des cieux, qui nous a été révélé en temps opportun pour notre salut. " C'est pourquoi il faut dire que, comme la prescience est un attribut de Dieu seul et non des anges, malgré qu'ils aient connu le mystère de notre rédemption depuis des siècles, comme le dit saint Augustin, ils ont ignoré cependant quelques circonstances de ce bienfait divin; mais une fois accomplies, ils en ont eu connaissance, comme des différents événements qui ont lieu actuellement, Il ne faut donc pas entendre que nos saints mystères ont été révélés aux anges par l'enseignement de saint Paul, mais que, par sa prédication et celle des autres apôtres, la connaissance qu'ils en avaient alors a été complétée, et ce qui devait arriver ensuite leur était révélé. Et c'est ce que veulent dire les paroles de l'Apôtre: "que les intelligences angéliques n'avaient pas parfaitement compris ce divin mystère, jusqu'à la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, et la prédication des Apôtres aux Gentils."

CHAPITRE XXVII: Comment on doit entendre que le souffle de Dieu sur le visage de l'homme n'est pas l'ame raisonnable, mais l'effusion du Saint-Esprit.

Les paroles de saint Cyrille sur la Genèse, chap. II, que " Dieu répandit sur la face de l'homme un souffle de vie, afin que l'homme devînt une âme vivante, " ont besoin

d'explication. Nous n'appelons point âme, ce souffle de vie. S'il en était ainsi, l'âme serait immuable et ne pécherait point, parce qu'elle serait de l'essence même de Dieu: mais Moïse dit que Dieu a donné dès le principe l'effusion du Saint Esprit à l'âme " humaine, ce qui va contre l'exposition de saint Augustin, qui dit que ce souffle de vie est l'âme humaine, et il démontre que, pour cela, elle n'est pas de l'essence divine. Ce qui est une expression figurée, comme si l'on disait qu'elle n'a pas été inspirée matérielle ment, mais qu'il a fait de rien l'esprit, c'est-à-dire l'âme. Et ce qui est plus fort, c'est que cette explication semble répugner aux paroles de saint Paul, qui dit dans sa première Epître aux Corinthiens, chap. XV: "Le premier Adam a été créé âme vivante, le second esprit vivifiant: mais d'abord, non ce qui est spirituel, mais corporel. " Et il dit expressément, que cette vie de l'âme est différente de la vie que donne le Saint Esprit. D'où il suit que ce souffle, qui fit l'homme âme vivante, ne peut être entendu de la grâce de l'Esprit saint. Ainsi on doit entendre que cette explication de saint Cyrille n'est point littérale, mais allégorique.

CHAPITRE XXVIII: Comment on doit entendre que celui qui a blasphémé une fois ne peut plus s'empêcher de blasphémer.

Saint Athanase avance, dans sa lettre à Sérapion, une parole qui est contraire au libre arbitre de l'homme, en soutenant que les Ariens qui ont blasphémé non pas une fois seulement, mais plusieurs fois, ne peuvent s'empêcher de blasphémer. Impossible veut dire ici très difficile, à cause de la coutume qui est très malaisée à surmonter, comme l'expose saint Jérôme, au chap. XIII: "Si l'Ethiopien peut changer de couleur et le léopard les taches de son pelage, de même vous pourrez faire le bien, lorsque vous serez accoutumés à mal faire."

CHAPITRE XXIX: Comment la foi ne peut être annoncée.

On doit entendre contre les paroles de saint Jean Chrysostome, dans son sermon sur la foi, que "la foi ne peut être annoncée," que la foi ne peut être parfaitement expliquée par l'enseignement.

CHAPITRE XXX: De quelle manière la foi ne peut pas nous être donnée par les anges.

Il y a en effet une contradiction dans ces paroles de saint Athanase, que la foi ne nous est point donnée par les anges, ni par les signes et les miracles, avec celles de saint Paul, dans sa seconde Epître aux hébreux; que " la foi est annoncée, Dieu l'appuyant par des prodiges et des miracles. " Ceci doit s'entendre en ce sens que notre foi ne tire son autorité ni des anges ni des miracles faits à son appui, mais de la révélation du Père faite par le Fils et le Saint Esprit, quoique les anges aient révélé quelques dogmes de notre foi à quelques saints personnages, comme à Zacharie, à la sainte Vierge Marie et même à saint Joseph, et bien que plusieurs miracles aient été faits pour la confirmer.

CHAPITRE XXXI: Comment la lettre même du nouveau Testament tue.

Il faut expliquer cette phrase de saint Athanase: "Cette lettre tue. J'ai été créée dès le commencement, et avant les siècles... ;" et il appuie ces paroles de plusieurs témoignages de l'ancien et du nouveau Testament. La lettre du nouveau Testament ne peut être une lettre mortelle, car elle ne différerait pas de celle de l'ancienne loi, de la quelle saint Paul écrit, deuxième Epître aux Corinthiens, chap. III, que " la lettre tue." Mais il faut dire que, ni la lettre du nouveau Testament ni celle de l'ancien, ne tue que par circonstance. Quelques auteurs l'entendent de deux manières. La première, parce que quelques hérétiques ont pris une occasion d'erreur de la sainte Ecriture même et ceci peut se dire tant de l'ancien que du nouveau Testament. Ce qui fait dire à saint Pierre, dans le dernier chapitre de sa lettre Canonique, " qu'il y a dans les Epîtres de saint Paul, des choses difficiles à comprendre, que les hommes ignorants et légers détournent de leur vrai sens, comme les autres Ecritures, pour leur damnation. " La seconde, parce qu'on prend occasion de mal faire, des préceptes contenus dans la sainte Ecriture, puisqu'il arrive, par l'effet de la corruption de notre nature, que nous désirons avec passion ce qui nous est défendu, et que nous sommes privés de la grâce actuelle: ainsi la lettre de l'ancien Testament est appelée mortelle, mais non celle du nouveau.

CHAPITRE XXXII: Comment, dans la seule décision du concile de Nicée, les fidèles possèdent la vraie et unique exposition de la foi.

On peut s'élever contre cette assertion de saint Athanase, dans la même Epître, " que la seule définition des Pères du concile de Nicée, dans le sens de l'Esprit et non de la lettre, appartient véritablement et uniquement aux fidèles orthodoxes. " Car on pourrait induire de là que la décision du concile de Nicée a plus d'autorité que le texte de l'ancien et du nouveau Testament, ce qui est tout à fait faux. Mais on doit entendre que le concile donne le vrai sens de l'Ecriture sainte, que seuls possèdent les catholiques, malgré que la lettre de l'Ecriture sainte soit commune aux catholiques, aux hérétiques et aux juifs.

Après cet exposé, il faut démontrer comment la vraie foi est prouvée et défendue contre l'erreur, par les autorités citées dans ce livre. Il faut considérer, en effet, que le Fils de Dieu est venu pour détruire les oeuvres du démon, comme le dit saint Jean au chap. premier de sa première Epître et vice versa, " comment le démon a mis et met encore toute a puissance, pour détruire l'oeuvre de Jésus- Christ: ce qu'il a essayé de faire d'abord par les tyrans qui ont mis à mort les ministres du Sauveur, et ensuite par les hérétiques qui ont tué les âmes d'un grand nombre. " D'où il suit que si l'on considère attentivement les erreurs des hérétiques, on voit qu'elles tendent principalement à diminuer la dignité de Notre Seigneur. Car Arius a affaibli sa dignité, en niant qu'il fût coessentiel avec Dieu le Père, en le faisant une simple créature. Macédonius en a fait autant, en affirmant que le Saint Esprit a été créé, ôtant par-là au Fils le pouvoir de faire procéder de lui cette divine personne. Manès y a dérogé, parce qu'il a nié que le Fils a tout créé, en soutenant que toutes les choses visibles ont été faites par un mauvais principe. Nestorius ôte au Christ ses attributs, en soutenant que la personne du Fils de l'homme n'est pas celle du Fils de Dieu, et que le Christ n'est pas une seule et même personne. De même Eutichès, qui, en voulant faire une seule nature dans l'incarnation de Jésus-Christ, de la nature divine et de la nature humaine, a détruit l'une et l'autre. Car ce qui est composé de deux éléments, ne garde la nature ni de l'un ni de l'autre. De même, Pelage

qui, en voulant que la grâce ne nous fût point nécessaire pour obtenir le salut, a renié l'utilité de l'incarnation du Fils de Dieu. Car "la grâce et la vérité nous ont été données par Jésus-Christ," dit saint Jean, dans le premier chapitre de son Evangile. Jovinien a également insulté au Christ, en égalant les vierges à ceux qui sont- engagés dans le mariage, et n'a pas assez honoré le Christ, pour l'honneur duquel nous reconnaissons qu'il a eu une vierge pour mère. Vigilantius est aussi coupable de cette faute, lequel, en combattant la pauvreté acceptée pour l'amour de Jésus-Christ, nie la perfection que le divin Maître a enseignée et pratiquée. C'est donc avec raison que saint Jean dit dans le quatrième chapitre de sa première Epître: "Tout esprit qui nie Jésus-Christ, ne vient pas de Dieu, il est un antéchrist. "Et même de notre temps, on dit qu'il y a des hommes qui essaient de détruire le Christ, en s'efforçant, autant qu'il est en eux, de diminuer sa dignité. Ils la diminuent en effet, en niant que le Saint Esprit procède du Fils, car il l'inspire aussi bien que le Père. Ils détruisent aussi ouvertement l'unité de son corps mystique, en niant qu'il n'y a qu'un seul chef de l'Eglise, c'est-à-dire l'Eglise romaine. Car il ne peut y avoir un seul corps, s'il n'y a point une seule tête: ni une seule réunion de fidèles, s'il n'y a un seul maître. Ce qui a fait dire à saint Jean, chap. X, "il n'y aura qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. " Et lorsqu'ils soutiennent que le sacrement de l'autel ne peut être fait avec du pain sans levain, ils contredisent manifestement à Jésus- Christ, qui, au rapport des Evangélistes, institua ce sacrement, le premier jour des azymes, alors que, d'après la loi, il ne devait y avoir rien de fermenté dans les maisons des Juifs. Ils semblent aussi insulter à la pureté du corps sacramentel de Jésus-Christ, à laquelle l'Apôtre, dans sa première Epître aux Corinthiens, chap. I, exhorte les fidèles de participer, en disant qu'il " ne faut point se nourrir du levain de méchanceté et d'iniquité, mais des azymes de la sincérité et de la vérité. " Ils affaiblissent encore la puissance de ce sacrement, qui est offert ordinairement dans l'Eglise pour les vivants et pour les morts, en soutenant qu'il n'y a point de purgatoire; car, s'il en était ainsi, ce sacre mer ne servirait de rien aux défunts. Car il est inutile à ceux qui sont dans l'enfer, où il n'y a point de rédemption, ni à ceux qui t dans la gloire, qui n'ont nullement besoin de nos suffrages. Je montrerai donc, en peu de mots, comment ces erreurs sont combattues, par les autorités que je viens de citer, en commençant d'abord par la procession du Saint-Esprit.

Le Saint Esprit est l'Esprit du Fils. Pour montrer que le Saint Esprit procède du Père et du Fils, il faut remarquer d'abord ce que les hérétiques ne peuvent nier, puisque cette vérité repose sur le texte même de la sainte Ecriture, que " le Saint Esprit est l'Esprit du Fils. " Saint Paul dit dans son Epître aux Galates, chap. IV: "Parce que vous êtes les enfants de Dieu, il a envoyé l'Es prit de son Fils, qui crie dans vos coeurs, *Abba*, Père. " Et aux Romains, chap. VIII: "Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Jésus-Christ, il ne lui appartient pas. Et dans le seizième chapitre des Actes des Apôtres: "Lorsqu'ils furent arrivés en Mysie, ils avaient l'intention d'aller en Bithynie, mais l'Esprit de Jésus - Christ ne le leur permit pas. " On lit aussi dans la première aux Corinthiens, chap. II: "Nous avons le sens de Jésus-Christ; " ce qu'il faut entendre de l'Esprit saint, comme le prouve ce que dit saint Paul, précédemment. Saint Jean appelle aussi le Saint Esprit, l'Esprit de vérité, dans le chap. XV: "Lorsque le Paraclet que je vous enverrai de mon Père, qui est l'Esprit de vérité, sera venu. Il l'appelle encore (Rom., VIII) l'Esprit de vie. La loi est l'Esprit de vie dans Jésus-Christ. " Et le Fils dit aussi de lui (saint Jean, XIV): "Je suis la voie, la vérité et la vie. D'où les docteurs des Grecs en concluent qu'il est l'Esprit de Jésus - Christ. Ce qu'ils appuient étalemment sur les paroles du Psalmiste: "Les cieus ont été faits par le Verbe de Dieu, et toute leur beauté vient du souffle de sa bouche. " Car la bouche du Père est appelée le Fils, aussi bien que Verbe. Mais, dans la crainte qu'on ne puisse dire que le Saint qui procède du Père, diffère de celui qui vient du Fils, on prouve par les saintes Ecritures qu'il est le même Esprit, procédant du Père et du Fils. Car saint Jean dit, chap. XV, qu'il est aussi " l'Esprit de vérité qui procède du Père. " Et

saint Paul, dans son Epître aux Romains, chap. VIII, après ces paroles: "Si l'Esprit de Dieu habite en vous, " ajoute aussitôt, pour prouver qu'il est l'Esprit du Père et du Fils

" Celui qui n'a pas l'Esprit de Jésus-Christ. " Aussi saint Basile, citant ces paroles de saint Paul, écrit-il contre Eunomius: "Voilà donc qu'il a vu (saint Paul) un seul Esprit dans le Père et dans le Fils, Esprit du Père et du Fils. " Et Théodore, expliquant ces paroles de saint Paul aux Romains, dit également: "L'Esprit saint est commun au Père et au Fils. " Il faut donc examiner comment l'Esprit saint est l'Esprit du Fils, ou de Jésus-Christ. On peut dire d'abord qu'il est l'Esprit de Jésus-Christ, comme habitant selon toute sa plénitude dans l'Homme-Christ, selon ce texte de saint Luc, chap. IV: "Jésus rempli de l'Esprit saint, de la plénitude duquel nous avons tous reçu, sortit du Jourdain," comme dit saint Jean, chap. I. Mais cette réponse est insuffisante, comme n'appuyant que sur cette raison, pour donner au Saint Esprit le titre d'Esprit du Christ. Car les docteurs grecs prétendent que l'Esprit saint est l'Esprit naturel du Fils. Saint Athanase dit, en effet, dans son troisième sermon du concile de Nicée: "Comme notre nature vit en Jésus-Christ d'une manière divine, et qu'il règne en elle; de même sommes-nous dans son Esprit essentiel, et nous y vivons et y régnons. " De même dans son Epître à Sérapion: "Vous avez reçu l'Esprit d'adoption, c'est-à-dire l'Esprit naturel de la nature du Fils naturel de Dieu. " Saint Cyrille dit dans son commentaire de saint Jean: "Le Fils existe dans son propre Père, ayant en lui-même le principe qui l'a engendré. Et ainsi l'Esprit du Père paraît être et est en réalité et en nature l'Esprit du Fils. Mais le Saint Esprit n'est pas naturel au Christ selon l'humanité, parce qu'il n'a pas la nature humaine. Mais il est répandu gratuitement de Dieu dans la nature de l'humanité. On ne peut donc pas l'appeler l'Esprit du Fils, parce qu'il a comblé de l'excellence de ses dons Notre Seigneur Jésus-Christ, selon son humanité. Saint Athanase dit aussi dans son Sermon sur l'incarnation du Verbe, que " le Christ, en tant que Fils de Dieu, envoyait d'en haut son Esprit saint, et, qu'en tant qu'homme, il le recevait sur la terre. " Il y a donc en lui à la fois son humanité et sa divinité, qui viennent l'une et l'autre de lui. Le Saint Esprit n'est donc pas seulement l'Esprit de Jésus-Christ, parce qu'il a rempli son humanité, mais bien plus parce qu'il est de la même nature divine. On dira peut-être que l'Esprit saint vient du Fils en tant que Dieu, comme ayant été donné et envoyé du Fils, mais non pas comme existant personnellement et éternellement avec le Fils. Or, cela ne peut se soutenir. Car saint Cyrille écrit, dans son commentaire sur saint Jean: "Le Saint Esprit est le propre Esprit de Dieu le Père, mais il ne l'est pas moins de Dieu le Fils, non comme une nature différente, étant un autre Esprit." Il dit aussi dans son Exhortation à l'empereur Théodose: "Le Saint Esprit, comme il appartient au Père, duquel il procède, appartient aussi au Fils en toute vérité. " Or, s'il vient du Père, non seulement parce que c'est lui qui le donne et l'envoie dans le temps, mais encore parce qu'il existe avec lui de toute éternité; par la même raison, il procédera du Fils, comme lui étant coéternel. Saint Cyrille dit encore dans son commentaire sur saint Jean: "Le Saint Esprit est, dans toute la force de la vérité, de l'essence du Fils. " Il tient donc au Fils, comme ayant son essence du Fils. Il est donc évident, que dès lors qu'on avoue que le Saint Esprit est l'Esprit du Christ, il s'ensuit nécessairement qu'on doit dire qu'il est coéternel au Fils.

Le Fils envoie le Saint-Esprit.

Il est prouvé par la sainte Ecriture que le Fils envoie le Saint Esprit. On lit, en effet, dans saint Jean, XV: "Lorsque le Paraclet que je vous enverrai sera venu, etc., etc. ; " et au chap. XVI: "Si je ne m'en vais, le Paraclet ne viendra pas vers vous, et si je m'en vais, je vous l'enverrai. " Il est également prouvé par la sainte Ecriture que le Père envoie le Saint Esprit. Saint Jean dit au chap. XIV: "Je prierai mon Père, et il vous enverra un autre Paraclet. " Mais ce qui prouve que le Fils donne le même Esprit saint, ce sont ces paroles de saint Jean, au chap. XX, que " après la résurrection, le Seigneur souffla sur ses Apôtres et leur dit: Recevez le Saint Esprit. " Ce que saint Athanase confesse dans son sermon du concile de Nicée, en parlant de

la personne du Fils: "Comment seront-ils consommés, si je ne consomme votre Verbe, c'est-à-dire, si je ne prends l'homme parfait et si je ne le perfectionne en moi, et si je ne leur donne le Saint Esprit, égal à moi en tout et coopérant avec moi?" Et dans son Epître à Sérapion: "O prêtre saint, je crois que vous avez reçu le Saint Esprit qui vient du Fils. " Il ajoute encore dans la même Epître: "Tel est l'ordre de la nature divine du Père et du Fils, que celui qui ne procède point d'eux, n'est envoyé par aucun d'eux; et celui qui procède d'un autre, ne vient pas en son nom propre, mais au nom de celui de qui il procède. " Ainsi le Saint Esprit, qui n'est pas par sa propre nature, n'a pas dû venir de lui-même, mais au nom de celui par qui il existe et de qui il procède, ce qui fait que sa personne est Dieu, comme le Fils le dit de lui. " L'Esprit saint, Paraclet, que mon Père enverra eu mon nom. " Il s'ensuit donc de ce que le Saint Esprit est envoyé par le Fils, qu'il est coéternel au Fils et qu'il tient de lui sa nature qui le fait Dieu. De même Nicéas dit dans son commentaire sur saint Jean " Le Père n'envoie pas le Saint Esprit en vertu d'un droit que le Fils ne l'envoie pas, et le Fils ne l'envoie pas en vertu d'un titre que le Père ne possède point. " Il est donc évident que le Père et le Fils envoient le Saint- Esprit par le même droit et au même titre. Si donc le Père envoie le Saint Esprit comme existant éternellement avec lui, de même le Fils l'enverra parce qu'il est coéternel avec lui. Saint Athanase dit, en parlant de la personne du Fils, dans son sermon sur le concile de Nicée: "Comme vous m'avez engendré, Dieu parfait, et que vous m'avez fait prendre l'homme complet, de même, donnez-leur l'Esprit parfait qui est de vous et de ma propre essence. " Il dit encore dans son Epître à Sérapion: "Comme notre nature qu'il a prise de nous unie au Fils de Dieu reste en lui, de même il reste en nous par son Esprit qui lui est coessentiel, qu'il inspire essentiellement de sa propre essence, et il nous le donne. " Et dans son sermon sur l'Incarnation du Verbe, il écrit que " le Saint - Esprit fut donné aux disciples du Sauveur, de la plénitude de la Divinité. " Et Nicéas, dans son commentaire sur saint Jean: "Le Fils donne de lui le Saint Esprit, comme le Père. " On conclut donc de tout ceci, que l'ait doit dire que: non seulement le Saint Esprit est donné ou envoyé par le Fils, en tant que le don de la grâce par lequel le Saint Esprit habite en nous, vient du Fils, mais en tant que le Saint Esprit vient du Fils. Il est impossible, en effet, qu'un don déjà grâce, étant quelque chose de créé, soit de l'essence du Fils mais le Saint Esprit étant coessentiel au Fils, peut être donné et envoyé par lui. De même, personne ne peut donner ce qui n'est pas à soi: donc le Saint Esprit est donné par celui de qui il procède, comme on le voit dans le chap. IV de la première Epître de saint Jean " Nous connaissons que nous restons en lui, et lui en nous, parce qu'il nous a donné de son Esprit. " Si donc le Fils donne ou envoie le Saint Esprit, il faut qu'il soit son Esprit. Or, de ce qu'il est de lui, il s'ensuit qu'il est éternellement de lui, comme nous l'avons prouvé. Donc, de ce que le Fils envoie ou donne le Saint - Esprit, il s'ensuit également qu'il lui est coéternel.

Le Saint Esprit reçoit du Fils lui-même ce par quoi il tient lui.

Les saintes Ecritures prouvent enfin que le Saint Esprit reçoit du Fils, ce par quoi il tient à lui. Car saint Jean dit au chap. XVI, il me glorifiera, parce qu'il recevra de moi, et il vous l'annoncera. Mais on peut dire: de ce que le Saint Esprit reçoive du Fils, il ne s'ensuit pas qu'il le reçoive directement de lui. Il reçoit, en effet, l'essence du Père, par le Père lui-même, qui est bien l'essence du Fils. Et partant, le Fils dit: "il recevra de moi, " CC qui semble être insinué par les paroles du Sauveur, qui viennent ensuite; car il ajoute, comme en expliquant sa nature divine: Tout ce que possède mon Père, est aussi à moi: c'est pourquoi je vous ait dit: il recevra de moi. " Mais on (Tait conclure nécessairement de cette explication du Seigneur, que le Saint Esprit reçoit du Fils. Car si tout ce qui est de la nature du Père est aussi de celle du Fils, il faut que l'autorité du Père, d'après laquelle il est le principe du Saint Esprit, soit aussi l'autorité du Fils. De même donc que le Saint- Esprit reçoit du Père ce par quoi il vient du Père; de même il reçoit du Fils ce qui fait qu'il procède du Fils. C'est ce que dit saint Athanase

dans son Epître à Sérapion: "Jésus-Christ a affirmé, en enseignant à ses Apôtres et à son épouse la sainte Eglise, que le Saint -Esprit partage son essence divine et est essentiellement Dieu par lui-même, en disant il recevra de moi, c'est-à-dire, il a de moi sa divinité, c'est-à-dire de mon essence, qu'il soit Dieu, aussi il a de moi l'être et la parole. " De même, saint Athanase dans le sermon sur le concile de Nicée: "Tout ce qu'a le Saint Esprit, il le tient du Verbe de Dieu." Et dans son Epître à Sérapion: "Le Saint Esprit est coessentiel au Fils, duquel il tient tout ce qu'il n. " Et encore dans la même Epître, le Fils dit: "Celui-ci, c'est-à-dire le Saint Esprit, me glorifiera, c'est-à-dire il glorifiera en soi, ma divinité, puisqu'il l'a reçue de moi, et montrera que je suis un Dieu plein de gloire et de majesté: comme je glorifie mon Père, c'est-à-dire, comme j'ai en moi la divinité que j'ai reçue de lui. " Et saint Basile, écrivant contre Eunomius, dit: "Les dénominations sous lesquelles on désigne le Père passent au Fils, en sorte qu'est appelé Dieu le Fils du nom de Dieu le Père, Seigneur du Père Seigneur, Tout Puissant du Père tout-puissant, sagesse du Père infiniment sage, Verbe de celui qui a la parole souveraine, vertu de la vertu même, le véritable Fils a en soi tous les noms du Père. De même le Saint Esprit est Dieu et Seigneur, tout puissant, sage, vertu, le prenant naturellement, il a du Seigneur Dieu Père et Fils tout ce qu'il est en lui-même et est donné ou envoyé. " Il est donc prouvé par tout ce qui fait que le Fils a la divinité, et tout ce qu'il tient du Père, qu'il est coéternel au Père: Donc le Saint Esprit a reçu éternellement du Père et du Fils la divinité et tout ce qu'il est.

Le Fils opère par le Saint-Esprit.

Les saintes Ecritures démontrent que le Fils opère dans le Saint- Esprit, ou par le Saint Esprit. L'Apôtre dit en effet, au chap. XV de son Epître aux Romains: "Car je n'ose rien dire de ce que Jésus Christ a fait par moi pour la conversion des Gentils, en paroles et en oeuvres, par la vertu des miracles et des prodiges, dans la puissance du Saint Esprit. " Et dans sa première aux Corinthiens, chap. li " Dieu nous a révélé par son Esprit: "or il est l'Esprit du Père et du Fils. Le Père et le Fils opèrent donc en révélant par le Saint Esprit. C'est ce qui fait dire à saint Athanase dans son Epître à Sérapion: "Le Fils de Dieu en nous prévenant de ses misères, en nous fortifiant dans la foi par sa miséricorde, en nous remplissant des dons de sa grâce, en nous révélant les saintes Ecritures, en nous remettant nos péchés et nous enrichissant de ses sacrements, nous accorde ses dons, non dans un esprit étranger et qui n'est pas le sien, mais plutôt dans son propre Esprit saint. " Saint Cyrille dit aussi dans son sermon des vérités de Dieu, que " le Fils a en lui essentiellement le Saint- Esprit lui-même, et envoyé de lui naturellement, par lequel il opère les divins miracles, comme par sa propre et véritable vertu. " Or, dès que le Fils opère par le Saint Esprit, on conclut nécessairement que le Saint Esprit vient du Fils. Car on peut dire qu'on opère par quelque chose de deux manières. D'abord, et la première façon en ce que l'agent de l'action est son propre principe et la cause efficiente de l'opération, comme on dit que le magistrat opère par le roi; ou la cause formelle, comme un homme travaille par son art de son métier. D'une autre façon, en ce sens que ce par quoi on opère est la cause productive de l'oeuvre et non la cause qui fait mouvoir l'agent producteur, comme lorsqu'on dit que le roi opère par le magistrat et l'artisan avec ses outils. Et alors il faut au contraire que l'agent soit le principe de la faculté d'opérer dans celui qui fait l'action, comme le roi pour le magistrat et l'artisan pour l'instrument de son métier. Et lorsqu'on dit que le Fils opère par le Saint Esprit, on ne doit pas entendre que le Saint Esprit soit le principe d'action dans le Fils, parce que le Fils ne reçoit rien de l'Esprit. Il reste donc que le Fils est le principe d'action dans le Saint Esprit: or, cela ne peut être qu'en ce sens qu'il lui donne la puissance d'opérer. Mais il ne la lui donne pas parce qu'il en est privé de lui-même, car il la lui donnerait comme s'il lui manquait cette faculté, et il s'ensuivrait que le Saint Esprit serait moindre que le Fils. Il reste donc qu'il lui a donné de toute éternité, et la vertu d'opérer n'est autre chose dans le Saint Esprit, que son essence même, puisque le Saint Esprit est simple,

comme le Père. Il s'ensuit donc encore que le Fils a donné de toute éternité l'essence divine au Saint Esprit. Saint Athanase le prouve très bien dans son Epître à Sérapion, en disant: "Comme le Père opère par le Fils et dans le Fils engendré de lui naturellement, et non en sens inverse; de même le Fils opère dans le Saint Esprit engendré de lui naturelle ment, comme par sa propre vertu et non le Saint Esprit dans le Fils."

Le Saint Esprit est l'image du Fils.

Il est prouvé par l'Écriture sainte que le Saint Esprit est l'image du Fils, selon le sens des docteurs grecs, comme nous l'avons dit plus haut, qui le prouvent par ces paroles de saint Paul aux Romains, chap. VIII: "Ceux qu'il a destinés à devenir conformes à l'image de son Fils, " et encore dans la première aux Corinthiens, chap. XV " Comme nous avons porté l'image de l'homme- terrestre, portons l'image de l'homme céleste, " par image, ils entendent l'Esprit saint, ils disent formellement " le Saint Esprit est l'image du Fils. De là, saint Athanase, dans sa lettre à Sérapion, dit en parlant de la personne du Fils: "Recevez mon image, le Saint Esprit de science. " Et Grégoire de Césarée dit: "Le Saint Esprit est l'image du Fils par fait. " Or il est constant que l'image tire sa source de l'objet qu'elle représente. Il suit donc de là que le Saint Esprit est l'image du Fils, que le Saint Esprit vient du Fils. Mais on pourrait dire qu'il est l'image du Fils, en tant qu'il est assimilé au Fils à cause de quelque opération qui vient de lui, comme le Fils, ou bien parce qu'il vient du Père comme le Fils: mais ceci est réfuté par les écrits des saints Pères qui disent que le Saint Esprit est l'image naturelle du Fils. Car le Saint Esprit ne peut être appelé l'image naturelle du Fils, si ce n'est, en tant qu'il est semblable au Fils en nature, recevant sa nature de Fils duquel il procède. Car il faut toujours que la forme de l'image soit les traits de celui qu'elle représente. De là saint Athanase dit dans sa même lettre "De même que Dieu s'est consubstantialisé avec l'Église, en revêtant sa forme, de même il l'a glorifiée surabondamment et divinement par son image naturelle, c'est-à-dire, par le Saint- Esprit qui participe de sa nature. " Saint Cyrille dit dans son livre des Trésors: "Celui qui reçoit l'image naturelle du Fils, c'est-à-dire le Saint Esprit, possède véritablement par le Saint Esprit même, le Fils et le Père. Comment donc pourra-t-on assimiler le Saint Esprit aux créatures, puisqu'il est la naturelle et incommutable image du Fils de Dieu. " De même saint. Basile écrit contre Eunomius " L'image naturelle du Fils est le souffle de son Esprit. "

Le Saint Esprit est le caractère du Fils.

Par ces mêmes raisons, ces saints docteurs disent que le Saint- Esprit est le caractère du Fils. Saint Anathase dit eu effet dans l'Épître citée plus haut, que "le Fils a imprimé l'Esprit saint comme un caractère et son image, pour réformer l'Église et se la rendre conforme en la pénétrant divinement de sa grâce. " Et saint Basile dit dans son traité contre Arius et Sabellius: "De même que le Fils nous a conquis au Père, par le Père même, de même le Saint Esprit nous a acquis au Fils par la foi, imprimant en nous dans le baptême, le caractère du Fils, duquel il procède et de qui il est le vrai caractère et l'Esprit. " il est le cachet du Fils.

On dit encore que le Saint Esprit est le sceau du Fils. Saint Athanase écrit, en effet, dans cette même Epître " Le Saint Esprit est l'onction et l'empreinte de l'image qui est en lui. Et Dieu imprime le Verbe dans son Saint Esprit comme sur son sceau, c'est-à-dire dans l'image de sa nature, à l'Église, son épouse, et la marque de son sceau, par l'impression de son image. " Et plus bas: "Le Christ oint et con sacre de son propre Esprit l'Église, son épouse, et la marque de son Esprit, qui contient son essence, comme de son sceau. " Or, il est clair que le caractère et le sceau appartiennent à celui qu'ils désignent. Donc il est prouvé par les saints Pères que nous avons cités, que le Saint Esprit vient du Fils. Et leur assertion est encore appuyée de l'autorité des saints Livres. Saint Paul dit, en effet, dans sa première aux Corinthiens: "Il nous

a oints et nous a marqués, et a donné à nos coeurs le sceau de l'Esprit saint. " On peut entendre ceci du Père et du Fils, puisque l'un et l'autre donnent le Saint Esprit, comme nous l'avons prouvé; et comme le dit saint Paul aux Ephésiens: "Après avoir cru en lui, c'est-à-dire en Jésus-Christ, vous avez été scellés du sceau de l'Esprit saint qui avait été promis, qui est le gage de notre héritage.

Il procède du Père par le Fils.

Les docteurs grecs nous enseignent que le Saint Esprit vient du Père par le Fils. Saint Cyrille, dans son livre des Trésors, dit: "Le Père, de sa propre main, c'est-à-dire par sa sagesse et sa puissance, a fait de telle sorte que tout fût renfermé dans son seul, vrai, vivifiant et divinisateur Esprit, coessentiel avec lui, qu'il a inspiré essentiellement de lui-même, par ce même Fils qui lui est naturellement coéternel. " Et saint Basile: "Le Fils n'est pas l'Esprit du Père, parce qu'il vient de Dieu, c'est - à - dire, du Père par le Fils. " Et encore contre Eunomius " Si de ta parole et de ton intellect tu produis une pensée, ô persécuteur de la vérité, comment peux-tu clouter que le Père produise le Saint - Esprit, par son Fils unique le Verbe. " Et plus "Le Fils se nomme lui-même le Verbe du Père, et affirme que le Saint- Esprit venant de lui Verbe de Dieu, nous est donné par le Père.

Il s'ensuit donc nécessairement que le Saint Esprit vient du Fils. Nous avons écrit plus haut que, quand on dit de quelqu'un qu'il opère au moyen de quelque chose, il faut que le principe d'action soit dans celui qui agit, ou au moins qu'il soit le principe de l'opération, en tant qu'elle tend à sa fin. Or le Fils ne peut être le principe de l'action du Père, parce que si le Père inspire le Saint Esprit par le Fils, il s'ensuit que le Fils est le principe du Saint Esprit. Saint Grégoire de Nysse le prouve également par ces paroles " Nous croyons que le Saint Esprit vient du Père, par l'intermédiaire du Fils. " Le Saint Esprit est dit, en effet, venir du Père par le Fils, en tant que le Père est le principe du Fils, et le Fils le principe du Saint Esprit.

Le Saint Esprit procède du Fils.

Il faut citer maintenant les textes des docteurs grecs, qui prouvent expressément que le Saint Esprit vient du Fils. D'abord saint Athanase, dans sa lettre à Sérapion, écrit: "Le Christ a dit de son Esprit Il ne parle pas de lui-même, mais il dit tout ce qu'il apprend, c'est-à-dire en ce sens qu'il est un Esprit sans principe d'existence, ce qui n'appartient qu'au Père mais surtout et particulièrement il vient du Fils, duquel il possède ce qui le fait Dieu essentiellement avec lui, et duquel il apprend ce qu'il dit. " Saint Basile dit ces paroles contre Arius et Sabellius " Comment le Saint - Esprit se confond - il en nature avec le Fils, s'il diffère du Père et du Fils? Comment peut-il, étranger qu'il est, habiter dans ceux que Jésus-Christ a rachetés, si vous le faites venir d'un autre que du Fils? "

Il vient en même temps du Père et du Fils.

Dans la crainte de laisser croire que le Saint Esprit vient d'une façon du Père, et de l'autre du Fils, nos auteurs affirment qu'il vient également et en même temps de l'un et de l'autre. En effet, saint Epiphane dit dans son traité de la Trinité " Dieu, Saint Esprit vient de Dieu Père et Fils. "

Il est coéternel avec les deux autres personnes.

Mais si quelqu'un soutient qu'on dit que le Saint Esprit vient du Père et du Fils, seulement comme envoyé dans le temps par l'un et l'autre, mais non comme existant avec eux et en eux depuis l'éternité, nous répondrons avec saint Epiphane, dans son écrit sur les vêtements de peau d'Adam et d'Eve: "Comme le Christ dit: L'Esprit de vérité qui procède du Père, recevra aussi de moi. Donc le Saint Esprit procède éternellement des deux personnes divines. " Il dit

encore, dans son sermon sur l'Incarnation du Verbe: "Comme le Père a été toujours, le Fils a toujours été, le Saint Esprit a toujours procédé du Père et du Fils. Donc, il est éternel aussi bien qu'eux. "

Le Saint Esprit est une personne procédant des deux personnes de la sainte Trinité.

Les auteurs cités prouvent que le Saint - Esprit est une personne procédant des personnes du Père et du Fils. Saint Athanase, dans son sermon du concile de Nicée, dit: "Notre sainte mère l'Eglise, ici réunie, condamne les auteurs de cette hérésie, c'est-à-dire les Ariens, et affirme que le Saint Esprit est increé, vrai Dieu, personne procédant des personnes du Père et du Fils." Saint Epiphane dit dans son traité intitulé l'Ancre: "Le Saint Esprit est une hypostase véritable, qui ne diffère en rien de l'essence du Père et du Fils, qui ne leur est étrangère en aucune façon, et tirant sa nature de leur propre essence; mais une personne distincte en soi et procédant des personnes du Père et du Fils. " Il n'est donc point du Père et du Fils, d'après le don de la grâce, selon lequel il est donné ou envoyé, mais à raison de sa personne. Il est donc coéternel au Père et au Fils.

Il est de l'essence du Père et du Fils.

Les mêmes écrivains prouvent qu'il est de l'essence du Père et du Fils. Saint Athanase dit encore dans son sermon du concile de Nicée: "Tous les péchés et tous les blasphèmes sont pardonnés dans le Saint- Esprit, qui est, comme nous l'avons dit, de l'essence du Père et du Fils, partageant leur puissance, créant et gouvernant tout et partout avec eux. " Et dans sa lettre à Sérapion: "Le Christ a inspiré le Saint- Esprit, existant coéternellement avec le Père et lui, et partageant leur commune essence. " Et plus loin: "Le Christ nous donne tout dans son propre Esprit, uni avec lui, comme nous l'avons dit, dans la même nature. " Et dans la même lettre: "Il n'y a qu'un seul Fils et le Saint Esprit, Dieu avec le Père et le Fils."

Il est de la même nature que le Fils.

Saint Cyrille le prouve ainsi: "Qui est la vie? Le Christ, sans doute, qui dit: Je suis la voie, la vérité et la vie; et par ces mots établit cette loi de génération spirituelle, que le Saint Esprit est naturellement de lui et en lui, " Tout ceci prouve que le Saint Esprit vient du Fils, non pas comme donné et envoyé dans le temps par le Fils, mais comme procédant de lui éternellement et recevant de lui, de toute éternité, son essence et sa nature. On peut encore l'induire de cette façon de parler de nos saints docteurs, qui non seulement disent que le Saint- Esprit vient du Fils, ce que l'on pourrait appliquer à sa mission temporelle, mais encore qu'il existe par le Fils, ce qui ne peut s'entendre que de la procession éternelle. Car toute chose existe selon son essence propre. En effet saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, dit que "le Saint Esprit procède du Père, et existe de la divinité du Père et du Fils. " Et saint Basile contre Eunomius: "Le Saint Esprit tient l'existence du Fils, et de lui-même la possession et le droit de nous annoncer la vérité."

Le Fils inspire le Saint-Esprit.

On conclut des écrits des mêmes auteurs, que le Fils inspire le Saint Esprit. C'est saint Athanase qui écrit dans sa lettre à Sérapion " Le Fils engendré du Père, de l'immensité de son essence, non hors de lui, mais en lui, inspire le Saint Esprit, Dieu immense comme lui. " C'est saint Cyrille dans son exhortation à l'empereur Théodose: Ce que le Fils inspire est propre à sa personne.

De peur qu'on ne dise que le Fils n'inspire pas proprement et de lui-même le Saint Esprit, il est appelé par nos écrivains grecs, inspirateur du Saint Esprit, comme ayant, de son propre

fond, le principe d'où procède le Saint - Esprit. Car saint Athanase dit dans la lettre à Sérapion: Les hérétiques blasphèment le Fils lui-même, inspirateur du véritable Esprit Paraclet, et ils osent le nier. " Et dans la même lettre: "Celui qui blasphème contre l'Esprit saint, blasphème contre celui qui l'inspire, c'est-à-dire contre le Fils lui-même, et par le Fils contre son Père. " Et saint Basile contre Eunomius: "Nous croyons, sans hésitation aucune, que le Fils inspire et donne le Saint Esprit."

Par la même raison, il est inspiré par le Père et le Fils.

Pour prouver que le Saint - Esprit tire sa procession du Père et du Fils, saint Athanase dit dans sa lettre à Sérapion, que le Fils l'inspire avec le Père, en se servant de ces termes: "Dieu le Père inspire le Saint Esprit, Dieu parfait et bienheureux, vivant et divinisé, non comme par un sens, ce qu'à Dieu ne plaise, mais par l'Esprit vivant et divinisé coessentiel à son essence, véritablement vivante et divine."

Il est inspiré éternellement eut par le Fils.

De peur qu'on ne dise que l'inspiration n'est qu'une procession temporelle, les saints docteurs disent qu'il est éternellement inspiré par le Fils. Saint Athanase écrit dans son sermon du concile de Nicée, en parlant de la personne du Fils: "Afin que le monde entier croie que l'Esprit Paraclet est éternellement inspiré de mon essence. " De même saint Cyrille dans le livre des Trésors: "Nous croyons et nous confessons que le Saint Esprit est un Dieu éternellement et essentiellement inspiré par le Christ.

Le Saint Esprit est inspiré de l'essence du Fils.

Les mêmes écrivains prouvent que Dieu inspire le Saint Esprit de l'essence du Fils. Car saint Athanase dit dans le sermon du concile de Nicée: "Nous adorons le Dieu Saint Esprit, inspiré coéternellement de l'essence du Fils. " Et dans le même endroit: "Dieu a inspiré le Saint Esprit de son essence. " Et dans sa lettre à Sérapion: "Les hérétiques sont déshérités du Fils, parce qu'ils ne reçoivent pas le Saint- Esprit, fait Dieu de son essence. " Et dans le même traité, comme s'il parlait de ce qu'il dit de son essence, c'est-à-dire de l'essence qui vient de lui: "Le Fils né du Père, ayant en lui l'essence du Père, a conservé en effet le titre, non de paternité, mais de communication clans l'ordre de la nature, afin d'inspirer non le Fils par voie de génération, mais le Saint Esprit, Dieu égal eu toutes choses et coéternel. " Et on peut induire cette conséquence de ses écrits. D'où il est clair que quand on dit, que le Saint Esprit est inspiré par le Fils, on ne peut pas rapporter ces paroles seulement à la procession temporelle, mais à l'éternelle, selon laquelle le Saint Esprit a reçu son essence divine du Fils.

Le Saint Esprit émane du Fils.

D'après ces auteurs, on doit entendre sous le nom d'émanation la procession du Saint - Esprit venant du Fils. Saint Athanase dit dans cette même lettre à Sérapion: "Le Saint Esprit, émanation vivante et vertu indéfectible du Dieu fort, est répandu d'en haut sur l'Eglise. " De même, Théodoret, dans son commentaire sur l'Epître de saint Paul aux Ephésiens " Le Saint Esprit émane d'en haut de Jésus-Christ, et est donné libéralement à tous ceux qui le reçoivent."

Le Saint Esprit découle du et cela de toute éternité.

Nos saints docteurs, pour démontrer la procession du Saint Esprit comme émanant du Fils, se servent du terme *écoulement*. Saint Athanase, parlant de la personne du Christ, dans son sermon du concile de Nicée " J'envoie les Apôtres 'tans le monde, non par la vertu d'un homme, mais par la puissance de l'Esprit saint qui découle de mon essence. " Et dans le

même sermon: "Si on ne doit pas croire et dire du Saint Esprit, qu'il est la vérité du Père et du Fils, coessentiel à l'un et à l'autre, émanant de leur essence, comment notre Dieu sauveur dirait-il, dans le symbole du baptême du salut, que le Père et le Fils ont coopéré, de concert avec lui, à notre salut. " Et dans son Epître à Sérapion: "Le Saint Esprit a fait croire et dire par les Pères du concile de Nicée, que le Fils est coessentiel au Père, dont il est l'Esprit, coessentiel avec lui, et émanant de son essence. " Et saint Cyrille au livre des Trésors: "Quand le Saint Esprit est répandu en nous, il montre que nous sommes faits à l'image de Dieu il émane, en effet, du Père et du Fils. " D'où l'on conclut que le Saint Esprit vient du Fils, comme tirant son essence de lui.

Le Fils donne l'origine au Saint-Esprit.

Le concile de Nicée dit que " le Fils, en tant que Dieu, donne naissance de lui-même et comme coessentiel au Saint Esprit, en l'inspirant. " Et dans son Epître à Sérapion, il écrit que " le Fils opère, comme par sa propre puissance, par le Saint Esprit tiré naturellement de lui, " ce qui ne peut convenablement s'appliquer à la procession temporelle. Car on tire son origine de celui de qui on tient l'existence. Donner son origine à quelque chose est, en effet, lui donner naissance.

Le Fils est l'auteur du Saint-Esprit.

Les Pères grecs soutiennent aussi que le Fils est l'auteur de l'Esprit saint. Tel Athanase dans son Epître à Sérapion: "L'Apôtre, dit - il attribue au Fils, son auteur, ce que fait et opère en lui l'Esprit saint comme le Fils attribue à Dieu le Père, son principe, ce qu'il fait lui-même. " Or l'autorité, dans les personnes divines, n'appartient pas à toutes indifféremment, si ce n'est dans leurs relations divines et éternelles. Le Saint Esprit vient donc éternellement du Fils.

Le Fils est le principe du Saint-Esprit.

Les mêmes Pères soutiennent que le Fils est le principe du Saint-Esprit. Saint Grégoire de Nazianze dit, en effet, dans son sermon du concile de Constantinople " Il faut croire à la sainte Trinité, c'est-à-dire au Père, sans principe, le Fils ayant son principe du Père, véritable principe, et le Saint Esprit, un seul Dieu en tout et par-dessus tout, avec le Fils, son principe. " Le Père étant le principe du Fils; en tant qu'il tient de lui éternellement, le Saint Esprit vient donc du Fils éternellement.

Le Fils est la source du Saint-Esprit.

C'est encore de ces mêmes auteurs, qu'on induit que le Fils est la source du Saint Esprit. Saint Athanase écrit, en effet, dans son sermon du concile de Nicée: "Le Saint Esprit est dans le Fils, comme le fleuve dans la source: et le Fils est dans le Père, comme la lumière dans le soleil qui éclaire la nature de son éclat: de même les élus sont dans le Père et le Fils, par la grâce du Saint Esprit. " Et dans sa lettre à Sérapion: "Le Fils est dans le Père une source et une lumière desquelles le Saint Esprit est le véritable fleuve et l'éclat de la gloire éternelle.

Il dit encore dans la même Epître: "Le Saint Esprit n'opère point en Dieu par le Christ, son Verbe, c'est-à-dire sa source naturelle. " Et plus loin: Le Fils, source du Saint Esprit, les renferme tous deux en lui-même, c'est-à-dire le Père et le Saint-Esprit, entre lesquels il tient le milieu. " Et le même saint Athanase dans son sermon de l'incarnation du Verbe: "Le prophète David chante dans ses Psaumes.

La source de vie est en vous, parce que dans le Père et le Fils est la source de l'Esprit saint. " D'où l'on conclut que le Fils est le principe de l'Esprit saint, qui lui est coéternel.

On conclut de tout ceci que le Saint Esprit procède du Fils.

Quelques ennemis de la vérité, après tant et de si puissantes autorités, veulent refuser leur assentiment à la vraie foi, en opposant que bien qu'il soit clair que le Saint Esprit est, tire son origine, est inspiré, émane et découle du Fils, on ne peut pas convenir qu'il en procède. Car cette conclusion, disent-ils, ne peut se tirer d'aucun des nombreux textes des saints Pères, ni de l'Écriture sainte, qui n'affirme point que le Saint Esprit procède du Fils, n'assimilant en rien le Fils au Père, dai cette opération divine, comme, par exemple, lorsque saint Jean dit au chap. XV: "Lorsque le Paraclet que je vous enverrai de mon Père, l'Esprit de vérité, qui procède du Père, sera venu. " Il faut donc prouver que les auteurs que nous avons cités démontrent que le Saint- Esprit procède du Fils. Parmi tous les termes qui expriment l'origine des personnes divines, celui de Verbe est celui qui est employé le plus ordinairement, et est pourtant celui qui détermine le moins le mode d'origine. Car, selon le langage habituel, on dit toujours d'une chose qui vient d'une autre, qu'elle en procède; soit qu'elle en vienne naturellement, comme on dit que Pierre procède de son père, ou en émane, comme le souffle de celui qui le pousse; ou qu'il en découle, comme le fleuve procède de la source; ou bien comme oeuvre, comme un édifice procède de l'architecte; ou comme d'une chose seulement locale, comme quand on dit de l'époux qu'il sort du lit nuptial. Mais on ne peut pas dire d'une chose qui vient d'une autre, de quelque façon que ce soit, qu'elle est inspirée, engendrée, qu'elle en découle, qu'elle est envoyée. Et en ce sens, le mot de Verbe est parfaitement accommodé à l'origine des personnes divines, parce que, comme nous l'avons dit, on définit mieux les choses divines par des termes généraux que par des expression propres. Il suit donc de tout ce que nous avons dit, que le Saint Esprit vient du Fils, qu'il en découle, qu'il en est inspiré, qu'il en émane, que le Saint Esprit procède du Fils.

Découler ou procéder, est la même chose, dans les personnes divines.

C'est l'idée de saint Cyrille, dans son exposition du Symbole de Nicée: "Le Saint Esprit est coessentiel au Père et au Fils, et il en découle, c'est-à-dire qu'il procède de Dieu, comme de la source de la Divinité et de son Père. " D'où l'on conclut que c'est la même chose, dans les personnes divines, de découler ou de procéder. Or, le Saint- Esprit découle du Fils, comme nous l'avons prouvé plus haut; donc il en procède.

Mais ce qui le prouve encore mieux, ce sont ces paroles de son Epître adressée à Nestorius, que " le Christ est la vérité, et que le Saint- Esprit découle de lui comme de Dieu et du Père. " En effet, si découler du Père est la même chose que d'en procéder, dès lors que nous avons démontré qu'il en découle, il est prouvé qu'il en procède. C'est aussi ce que dit saint Grégoire, dans son sermon de l'Épiphanie: "Le Saint Esprit procède d'où il vient; or, il sort du Fils, comme nous l'avons prouvé; donc il en procède. Saint C dans sou commentaire sur le prophète Joël: "Le Saint Esprit sort du Fils, il est en lui et de lui, comme on croit qu vient de Dieu et du Père. " Et le moine Maxime, dans son sermon du chandelier et des sept flambeaux, dit aussi: "Comme le Saint- Esprit tient à Dieu par nature et selon l'essence, ainsi vient-il véritablement du Fils, par nature et par essence, en tant que Dieu, procédant du Père par le Fils ; " ce qui doit s'entendre ainsi: il vient du Père comme procédant de lui. Saint Athanase dit dans sa lettre à Sérapion: "Ce que le Fils est à l'égard du Père, dans l'ordre de la nature, le Saint Esprit l'est à l'égard du Fils. " Et dans la même lettre, en parlant de la personne du Fils " Les mêmes relations d'ordre et de nature que le Saint Esprit a avec moi Fils, et qui le font Dieu de Dieu, je les ai à l'égard du Père, et elles me font, comme lui, Dieu de Dieu. " saint Basile contre Eumomius: "Ce que le Fils est à l'égard du Père, le Saint - Esprit l'est à l'égard du Fils. Or les relations du Fils au Père, sont les relations de procession. " Le Fils dit, en effet, dans l'Évangile de saint Jean, chap. VIII: "Je procède de Dieu et j'en viens. " Donc le Saint Esprit procède du Fils. Saint Epiphane emploie le terme même de procession, dans son traité

de la Trinité. "Selon le mode que personne n'a connu le Père, si ce n'est le Fils, ni le Fils, si ce n'est le Père, de même, je puis dire que personne n'a connu le Saint Esprit, si ce n'est le Père et le Fils, duquel il vient et d'où il procède." Et saint Athanase, dans son Symbole: "Le Saint Esprit non fait, non créé, non engendré, mais procédant du Père et du Fils.

Les docteurs grecs et latins se servent des mêmes preuves pour démontrer la procession du Saint-Esprit.

Il faut faire attention que les mêmes preuves servent aux Grecs et aux Latins, pour établir que le Saint Esprit procède du Fils. Saint Anselme, dans son traité de la procession du Saint Esprit, argumente, pour prouver sa thèse, de ce que le Père et le Fils sont de même nature, Il s'ensuit de là que le Père et le Fils ne diffèrent en rien, si ce n'est que l'un est le Père, et l'autre le Fils. Or, faire procéder de soi le Saint Esprit, n'est un attribut ni de la paternité, ni de la filiation. Car le Père n'est point Père parce que le Saint Esprit procède de lui. Et il ne répugne aucunement au Fils de ce que le Saint Esprit procède de lui. Il reste donc que la procession du Saint - Esprit est commune au Père et au Fils. Saint Athanase, dans son Arche sur saint Jean, fait ce raisonnement " De ce que le Fils possède essentiellement tout ce qui est au Père, il s'ensuit qu'il a le Saint Esprit. " Saint Cyrille dans son livre des Trésors: "L'Apôtre dit avec raison que l'Esprit de Jésus-Christ et l'Esprit du Père est un et non multiple, parce que tout ce qui est au Père, passe par droit naturel en vérité et proprement au Fils. " Ce qui dénote suffisamment, que lorsque l'Evangile dit que l'Esprit saint procède du Père, il donne à entendre qu'il procède également du Fils, malgré qu'il ne le dise pas expressément. Ce qui est essentiel au Père et au Fils, si on l'attribue au Père, doit s'entendre du Fils, quoiqu'on veuille l'exclure. Comme quand on lit au chap. XVII de saint Jean: "Afin qu'ils connaissent que vous êtes le seul vrai Dieu. " Et au chap. VI de la première Epître à Timothée: "Il le fera paraître de Christ) dans son temps, bienheureux et seul Puissant Roi des rois et Dominateur des puissances, qui seul a l'immortalité. " Or on comprend que tout ceci s'applique au Fils, parce que le Père et le Fils ne sont qu'un, selon la nature, d'après ces paroles de saint Jean:

"Le Père et moi, nous ne sommes qu'un." Comme il appartient au Père et au Fils de faire procéder d'eux-mêmes le Saint Esprit, comme de tout ce qui est de leur essence, ainsi qu'il est prouvé par l'Evangile que le Saint Esprit procède du Père, il faut conclure qu'il procède également du Fils. Par la même raison, quand on lit dans le symbole de Nicée, que " le Saint - Esprit procède du Père, " il faut entendre qu'il procède aussi du Fils. De même, quand on voit dans le même symbole, que le Père est appelé tout-puissant, créateur des choses visibles et invisibles, " on doit aussi l'entendre du Fils.

Le Saint Esprit est distingué du Fils par ce qu'il a de lui.

Les écrits des saints Pères que nous avons cités prouvent que le Saint Esprit est distingué du Fils par le côté même de la nature, qui le fait procéder de lui. Car saint Grégoire de Nysse dit: "En parlant des attributs de la Divinité, nous avouons que la nature divine est immuable: mais nous ne nions pas la différence qui existe entre la cause et l'effet qui la produit, c'est - à - dire la différence qui est selon le principe, et qui sort du principe lui-même, comme nous l'avons expliqué plus haut. " Et il ajoute ensuite: "Nous apercevons encore une autre différence: un produit immédiat du premier principe, savoir, le Fils du Père, et un autre produit de l'effet et du principe, c'est-à-dire le Saint Esprit procédant du Père et du Fils. " Par la première différence, le Fils et le Saint Esprit sont distincts du Père; par la seconde différence, le Saint Esprit du Fils, parce que le Fils procède du Père, mais non par le Saint Esprit, tandis que le Saint Esprit procède du Père par le Fils. Richard de Saint-Victor trouve la différence des deux processions, en ce que le Fils procède d'un seul, et le Saint Esprit de deux à la fois. Il résulte

donc de ces deux sentiments, que le Fils et le Saint Esprit ne seraient pas distincts entre eux, si l'un ne venait pas de l'autre.

La distinction des personnes divines est établie d'après un certain ordre de la nature.

De même, la distinction des personnes divines doit suivre un Certain ordre, qui est celui de la nature, comme dit saint Augustin. Saint Athanase, dans son Epître à Sérapion, assimile à une chaîne l'ordre qui distingue les personnes de la sainte Trinité. "En effet, comme celui qui tire le premier anneau d'une chaîne, tient le milieu et l'autre extrémité, de même, celui qui blasphème contre le Saint Esprit, c'est-à-dire la troisième personne de la Trinité, blasphème contre le Fils, qui est le milieu, et contre le Père, qui est le dernier, c'est-à-dire l'anneau principal de la chaîne du troisième ordre divin, distinct et séparé. Ainsi, en sens inverse, celui qui ci au Saint Esprit et le reconnaît pour Dieu, connaît le Fils duquel il procède; de même, celui qui tient un anneau d'une chaîne et le tire à lui, saisit le milieu, et, par le milieu, saisit l'autre extrémité. " Pour cette raison, il écrit dans la même lettre: "Nous disons que le Saint Esprit Paraclet est le terme du bienheureux et suressentiel ordre divin, et qu'il atteint infailliblement sa fin dans sa personne, comme le Père, en principe, est le chef de cet ordre divin et le principe originel. Le Fils tient réellement le milieu des deux extrémités de l'ordre divin, qui sont le Père et le Fils. " Et peu après " Le Père achève en lui, principe du triple ordre divin, par le moyen de son Fils engendré de lui, la fin de cet ordre divin par sa propre essence naturelle, dans le troisième terme qui est le Saint- Esprit procédant de l'un et de l'autre. " Saint Cyrille dit dans son livre des Trésors, que " le Saint Esprit procède du Fils par sa nature, qu'étant envoyé de lui au monde, il renouvelle l'Eglise et est le terme de la sainte Trinité. " Et il conclut ainsi " Si Dieu est tel, le Saint- Esprit procède du Fils de Dieu. " Car si le Saint- Esprit ne procédait pas du Fils, le Saint Esprit ne serait pas plus le terme de la Trinité que le Fils, et il ne faudrait pas assimiler l'ordre de la sainte Trinité à une chaîne, mais plutôt à un triangle. Et Richard de Saint-Victor insinue cette raison, dans son quatrième traité de la Trinité, où il prouve qu'il ne peut y avoir qu'une seule personne de la sainte Trinité, de laquelle ne procède point une personne divine, et qu'il ne peut y avoir deux personnes qui procèdent d'une seule. Car l'un et l'autre seraient opposés à l'ordre que nous voyons entre les personnes divines, et cependant il faudrait l'admettre si le Saint Esprit ne procédait pas du Fils. Saint Cyrille, dans son livre des Trésors, démontre cet ordre des personnes divines, par une autre comparaison prise de l'Ecriture sainte, qui appelle l'Esprit saint, le doigt de Dieu, lorsque Jésus-Christ dit dans l'Evangile: "Si je chasse les démons par le doigt de Dieu; " et en parlant sur le même sujet, dans un autre Evangile "Si je les chasse par l'Esprit de Dieu. " Le Fils est appelé le bras du Père: "Bras du Seigneur, revêtez la force " (Isaïe, chap. LI): Il dit donc " Comme le bras et la main appartiennent au corps et sont produits par lui, et que le doigt tient naturellement à la main, de même le Fils, bras et main de Dieu, sort du Père par génération, Dieu engendré de Dieu; et l'Esprit saint, doigt de Dieu, procède du Fils, comme le doigt de Dieu sort naturellement de la main du Père. " On peut donc conclure, par toutes les preuves apportées en même temps par les docteurs latins et grecs, que le Saint Esprit procède du Fils.

Il est de nécessité de salut de croire que le Saint-Esprit procède du Fils.

Comme il arrive souvent que dans les discussions on n'est point d'accord sur certains points, dans la crainte qu'on ne pense qu'il n'est point de nécessité de salut de croire que le Saint Esprit procède du Fils, nous allons prouver, par les docteurs grecs, que c'est un article de foi et de nécessité de salut. Saint Athanase dit dans sa lettre à Sérapion: "Fuyez un hérétique après un ou deux avertissements, selon le commandement de l'Apôtre. Quand même vous les verriez s'élever dans l'air, comme Eue, ou marcher sur les eaux de la mer, comme saint Pierre

et Moïse, s'ils ne confessent que le Saint Esprit est Dieu, procédant essentiellement du Fils de Dieu, et que le Fils est engendré éternellement de Dieu le Père, comme nous le professons, ne les recevez pas. " Et encore: "N'ayez aucun rapport avec ceux qui blasphèment et qui nient que le Saint - Esprit soit Dieu, procédant de la nature du Fils de Dieu. " Et saint Cyrille dans son livre des Trésors: "Il est nécessaire au salut de confesser que le Saint - Esprit est de l'essence du Fils de Dieu, procédant de lui, selon la nature. " Et saint Epiphane dans son traité de la Trinité: "Vous vous séparez de la grâce de Dieu, lorsque vous ne reconnaissez pas que le Fils est engendré du Père, et que vous niez que le Saint Esprit procède du Père et du Fils. " il est donc clair qu'on ne doit point excuser ceux qui nient que le Saint Esprit procède du Fils.

Le Pontife romain est le premier et le plus grand parmi tous les évêques.

L'erreur de ceux qui prétendent que le vicaire de Jésus-Christ, le Pontife de Rome, n'a point la primauté de l'Eglise universelle ressemble à celle de ceux qui prétendent que le Saint Esprit ne procède point du Fils. Car le Christ, Jésus, Fils de Dieu, consacre son Eglise et la marque du signe du Saint Esprit comme de son caractère et de son sceau, comme il est manifeste par les écrits des Pères que nous avons cités plus haut. Il nous faut donc prouver, par l'autorité des Pères grecs, que ce Vicaire de Jésus-Christ possède la plénitude de la piété, sur toute l'Eglise. En effet, le Canon du concile prouve expressément que le Pontife romain, successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ, est le premier et le plus grand de tous les évêques. "Nous confessons, y est-il écrit, selon les Ecritures et la définition des Canons, que le très saint Pontife de l'antique Eglise de Rome, est le premier et le plus grand de tous les évêques. " Ceci est conforme à la sainte Ecriture, qui attribue à saint Pierre le premier rang parmi les Apôtres, tant dans l'Evangile que dans les Actes des Apôtres. C'est ce qui fait dire à saint Chrysostome, dans son commentaire de saint Matthieu, sur ces paroles " Les disciples s'approchèrent de Jésus, en disant: Quel est le plus grand dans le royaume des cieux? " - "Parce qu'ils étaient scandalisés sans pouvoir le dissimuler, pas plus qu'ils ne pouvaient comprimer leur orgueil humilié, parce qu'ils voyaient que saint Pierre avait sur eux la préséance et l'honneur."

Le même Pontife a la primauté universelle sur toute l'Eglise de Jésus-Christ.

Il est également démontré que le Vicaire de Jésus-Christ a la primauté dans l'Eglise universelle. On lit dans le concile de Calcédoine, que " tout le Synode s'exclama en disant au pape Léon: Vive le très saint père Léon, apostolique et *icumayrique*, c'est-à-dire patriarche universel." Et saint Chrysostome sur saint Matthieu: "Le Fils a accordé à saint Pierre le pouvoir qui vient du Père et du Fils lui-même, sur tout l'univers entier; et il a donné à un homme mortel, autorité sur tout ce qui est dans le ciel, en lui en confiant les clefs, pour étendre son Eglise sur toute la terre. " Et dans son homélie sur saint Jean, chap. VIII " Il établit saint Jacques pour un seul lieu; mais il fit saint Pierre maître et docteur de tout l'univers. " Et de même sur les Actes des Apôtres: "Saint Pierre a reçu du Fils autorité sur tous ceux qui lui appartiennent, non comme Moïse sur un seul peuple, mais dans tout l'univers. " Ceci se tire également des saintes Ecritures. Car Notre Seigneur Jésus-Christ confia à saint Pierre toutes ses brebis, en disant (Ev. saint Jean, dernier chap.): "Pais mes brebis; " et au chap. X: " Pour qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur."

Le souverain Pontife est, dans l'Eglise, le souverain pouvoir.

Il suit des écrits de nos docteurs, que le souverain Pontife a, dans l'Eglise, la plénitude du pouvoir. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, dit dans son livre des Trésors: "Comme le Christ issu d'Israël a reçu de son Père le commandement et le sceptre de l'Eglise des Gentils,

et le pouvoir sur tout ce qui existe, en sorte que tout courbât le genou devant sa souveraine autorité, de même l'a-t-il accordé entièrement à Pierre et à ses successeurs. Et encore " Le Christ n'a accordé qu'à Pierre son suprême pouvoir. " Et plus bas: "Le pied tic Jésus-Christ est l'humanité, c'est-à-dire que l'une tics trois personnes a revêtu, dans l'unité de sa personne, l'homme lui-même, à qui toute l'éternité a donné l'autorité la plus entière, qu'il a transférée à son Père, sur tout empire et sur toute principauté, afin que les anges de Dieu l'adorent ; et qu'il a remis entièrement, par son sacrement et sa puissance, à Pierre et à son Eglise. " Et Pierre Chrysologue, répondant à la demande des Bulgares, dit en parlant tic la personne du Christ: "Je t'interroge trois fois, m'aimes-tu? m'aimes-tu? m'aimes-tu? parce que, timide et tremblant, tu m'as nié trois fois. Mais converti maintenant, dans la crainte que tes frères ne pensent que tu aies perdu la grâce et le pouvoir dès clefs, parce que tu m'aimes, je te con firme, devant eux, nies pleins pouvoirs. " Et ceci est encore prouvé par l'Ecriture, car le Seigneur, au dix-septième chapitre de saint Matthieu, dit sans restriction à saint Pierre " Tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans le ciel."

Il a hérité du pouvoir que Jésus-Christ a donné à saint Pierre.

On prouve que saint Pierre étant le vicaire de Jésus-Christ et le Pontife romain successeur de saint Pierre, ce dernier a dû hériter de son pouvoir. Il est écrit au Canon du concile de Calcédoine " Si quelque évêque est noté d'infamie, qu'il ait la liberté d'en appeler au bienheureux évêque de l'antique Eglise de Rome. Car nous avons Pierre, notre père, pour refuge, et qu'à lui seul appartient le droit, à la place de Dieu, de connaître la criminalité d'un évêque accusé, par le pouvoir des clefs que Dieu lui a données. " Et plus bas: "Que tout ce qu'il décide, soit accepté comme du vicaire du trône apostolique." Saint Cyrille, patriarche tic Jérusalem, dit en parlant de la personne du Christ: "Toi pour un temps, et moi éternellement, je serai avec tous ceux que je mettrai à ta place, par l'autorité et nies sacrements, de même que je suis avec toi. " Saint Cyrille dit, tians son livre des Trésors, que " les Apôtres ont affirmé, dans l'Evangile et tians leurs Epîtres, que, pour la doctrine, Pierre et son Eglise tenaient la place de Dieu, lui donnant la préséance dans toute réunion et dans toute assem blée, dans toutes les élections et tians toutes les décisions. " Et plus bas " Tous inclinent la tête devant lui (Pierre), de droit divin, et tous les primats du monde lui obéissent comme au Seigneur Jésus. " Saint Chrysostome dit, cri parlant de la personne du Fils: "Pais mes brebis, c'est-à-dire, sois à la tête tic tes frères, à mon lieu et place.

C'est à lui qu'il appartient de fixer les articles de foi.

Il s'agit ici de prouver qu'il appartient au Pontife de Rome de déterminer les articles tic notre croyance. Or saint Cyrille dit dans son livre des Trésors: "Afin que nous soyons les membres de notre chef, le trône apostolique des Pontifes romains, à qui nous devons demander ce que nous devons croire et professer. " De même Maxime dans son Epître aux Orientaux: "Toutes les régions de la terre qui ont reconnu sincèrement le Seigneur, et tous les catholiques de l'univers qui con fessent la vraie foi, tournent les yeux vers l'Eglise de Rome, comme vers le soleil, et c'est d'elle qu'ils recevront à bon droit la lumière de la foi catholique et apostolique. " Car Pierre est le premier qui ait confessé la perfection de la foi, selon l'enseignement de Notre Seigneur Jésus-Christ, comme il est écrit au seizième chapitre de l'Evangile de saint Matthieu: "Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. " Et le Sauveur lui dit aussi: "Pierre, j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas."

Il suit également, qu'il est avant tous les patriarches, de ce que dit saint Cyrille, qu'il " n'appartient qu'au trône apostolique des Pontifes romains de reprendre, de corriger, d'établir, de résoudre et de lier, à la place de celui qui l'a établi. " Saint Chrysostome dit, dans son commentaire sur les Actes des Apôtres, que " Pierre est le sommet sacré du bienheureux trône

apostolique, et le bon Pasteur. " Cela est évident, d'après les paroles du Sauveur au chap. XXII de l'Évangile de saint Luc: "Et toi-même étant converti, confirme tes frères dans la foi."

Il est également prouvé qu'il est de nécessité de salut, d'être soumis au souverain Pontife. Saint Cyrille écrit dans son livre des Trésors: "C'est pourquoi, mes frères, nous imitons Notre Seigneur Jésus-Christ, afin que nous, ses brebis, nous entendions sa voix, en demeurant dans l'Église de saint Pierre, et que nous ne soyons point enflés du souffle de l'orgueil, de peur que le perfide serpent ne nous chasse hors de l'Église, à cause de notre entêtement, comme il chassa Eve du paradis. " Et Maxime dans son Épître aux Orientaux: "Nous soutenons que l'Église est réunie et fondée sur la pierre de la confession de saint Pierre, selon les paroles du Sauveur, dans laquelle il faut vivre pour être sauvé et lui obéir, en gardant fidèlement sa foi et sa religion.

De même que nos hérétiques pèchent contre l'unité du corps mystique de Jésus-Christ, en niant le plein pouvoir du Pontife romain, de même ils pèchent contre la pureté du corps sacré de Jésus-Christ, en disant qu'on ne peut le consacrer avec du pain sans levain, ce qui est improuvé par les docteurs grecs. Saint Chrysostome écrit sur ces paroles de l'Évangile: "Le premier jour des azymes. " - "Il appelle le premier jour, le jour de jeudi, où les observateurs de la loi commençaient à manger le pain azyme, pur de tout levain. Le Seigneur envoie donc ses disciples le jour du jeudi, que l'Évangéliste appelle le premier jour des azymes, sur le soir duquel le Sauveur mangea la Pâque, en quoi il montra parfaitement, depuis le jour de sa circoncision jusqu'au dernier jour de la Pâque, qu'il n'était point l'ennemi de la loi ; mais, au contraire, il s'y fût montré opposé, s'il -'était servi de pain fait avec du levain. " Il est donc prouvé que, dans l'institution du sacrement de l'Eucharistie, Jésus-Christ se servit de pain sans levain. Mais il y en a qui prétendent, qu'à cause de sa mort imminente, Jésus-Christ avait devancé ce jour, et qu'alors il s'était servi de pain fait avec du levain ce qu'ils s'efforcent de prouver par deux passages de l'Évangile. D'abord, par ce qui est dit au chap. XIII de saint Jean: "Que le Seigneur célébra la Cène avec ses disciples, avant le jour de Pâques, et qu'il y consacra son corps, " comme l'Apôtre le fait au onzième chapitre de la première Épître aux Corinthiens. D'où il paraît que Jésus-Christ célébra la Pâque avant le jour des azymes, et qu'il se servit de pain levé, dans la consécration de son corps. Et ils veulent confirmer ce sentiment, par ce qui est dit au chap. XVIII de saint Jean " Que le sixième jour, où Jésus-Christ fut crucifié, les Juifs n'entrèrent point dans le prétoire de Pilate, pour ne point avoir de tache légale, afin de pouvoir manger la Pâque." La Pâque est appelée azyme; donc, disent-ils, la Cène fut célébrée avant les azymes. Mais saint Chrysostome leur répond, en commentant ces paroles: s De peur qu'ils ne se souillassent, etc."-s Qu'est-ce que cela signifie, sinon qu'ils mangèrent la Pâque un autre jour et violèrent la loi, afin d'accomplir le funeste projet de faire mourir Jésus-Christ. Le Christ n'observa point le jour consacré à Jupiter, mais il mangea la Pâque, le jour même de la Pâque. Mais parce que cela n'est pas très certain, il vaut mieux dire que, selon l'ordre de Dieu, au douzième chapitre de l'Exode, la tête des azymes était célébrée pendant sept jours, entre lesquels le premier était le plus saint et le plus solennel, qui était le quinzième du mois. Mais parce que, chez les Juifs, les fêtes commençaient dès le soir de la veille des solennités, ils commençaient à manger la Pâque dès le soir du quatorzième jour, et continuaient pendant les sept jours suivants. " C'est pourquoi il est dit dans le même chapitre: s Le soir du quatorzième jour du premier mois de l'année, vous mangerez la Pâque ; jusqu'au soir du vingt-et-unième jour du même mois, il n'y aura point de pain fermenté dans vos maisons. " Et le soir du quatorzième jour, on immolait l'agneau pascal. Le premier jour des azymes est appelé le quatorzième du mois, par les évangélistes Matthieu, Marc et Luc, parce que le soir on mangeait les azymes et on immolait la Pâque, c'est-à-dire l'agneau pascal, c'était, selon saint Jean, avant la fête de Pâques, c'est-à-dire avant le quinzième jour du mois, parce qu'il était le plus solennel, et qu'en ce jour, les Juifs voulaient manger la Pâque, c'est-à-

dire l'agneau pascal et les azymes. Ainsi donc, comme il n'y a aucune discordance entre les Évangélistes, il est constant que Jésus-Christ consacra son corps avec du pain sans levain. Ceci est encore prouvé par cette raison de convenance avec la pureté du corps mystique de Jésus - Christ, c'est - à - dire l'Eglise, qui est figurée dans ce sacrement. C'est ce qui fait dire à saint Grégoire de Nazianze, en parlant de la Pâque du Seigneur

" Célébrons la fête du Seigneur dans la joie, non dans le vieux levain de malice et d'iniquité, mais dans les azymes de la sincérité et de la vérité. " Nous ne prétendons pas dire par là qu'on ne puisse pas faire ce sacrement avec du pain fermenté. Car le pape saint Grégoire dit dans son Ordre des cérémonies: "L'Eglise romaine offre des pains sans levain, parce que le Seigneur a pris notre chair, sans aucun mélange: mais les autres églises offrent des pains fermentés, parce que le Verbe du Père s'est revêtu de chair, et qu'il est vrai Dieu et vrai homme. De même, le levain est mêlé à la farine, et devient le corps du Dieu vivant, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ce que c'est que le purgatoire, où les âmes qui n'ont pas satisfait pleinement pour leurs péchés, se purifient de leurs fautes.

La vertu de ce sacrement est diminuée par ceux qui prétendent qu'il n'y a pas de purgatoire. Car ce sacrement est le plus grand sou largement qu'on puisse donner aux âmes du purgatoire. En effet, saint Grégoire de Nysse dit dans son sermon sur les morts: "Si quelque âme n'a pas pu, dans cette vie mortelle, expier ses péchés, après un passage plus ou moins long par les flammes du purgatoire, l'Eglise, sa fidèle épouse, offre à Jésus-Christ, son époux, ses dons et ses sacrifices, pour les enfants qu'elle lui a miraculeusement engendrés par la prédication et par les sacrements, et sa peine lui est remise miséricordieusement, comme nous l'annonçons et comme nous le croyons, gardiens fidèles que nous sommes des dogmes de la vérité." Et Théodoret, évêque de Cyrène, dit sur ces paroles de saint Paul, dans sa première aux Corinthiens, chap. III: "Si l'oeuvre de quelqu'un brûle. " L'Apôtre dit " qu'il sera sauvé, comme par les flammes expiatriques du purgatoire, qui effaceront tout ce qui, à cause de la fragilité de la nature humaine, a pu rester de cette poussière soulevée par les pieds du sens terrestre, dans lesquelles il demeure, jusqu'à ce crue tout ce qui s'est attaché à elle de terrestre et de mortel, soit entièrement effacé, pour lequel l'Eglise, notre mère, offre des hosties et des dons pacifiques; et à cause de ces suffrages, sortant pur de ce lieu de souffrances, il paraît sans souillure devant les yeux du Dieu de Sabaoth. "

Voici, très saint Père, ce que j'ai choisi, selon vos ordres, dans les écrits des docteurs grecs, et que j'ai cru le plus propre à servir d'ex position et de preuve à la vraie foi. Il y a, dans ces écrits, des interpolations déplacées, comme, par exemple, sur ce qui concerne le Verbe; le traducteur exprime presque partout le sens sous-entendu, lorsqu'il serait plus convenable et plus conforme à l'usage de la langue latine de rendre les expressions. Il rend hypostase par personne essentielle. Ce qui suit rend souvent cette version fautive, comme lorsqu'il dit " Dieu est tripostase, c'est-à-dire, en trois personnes par essence. " Or il est tout à fait faux de dire que Dieu soit essentiellement une trinité de personnes. Il suffira de traduire simplement hypostase, par personne. Nous nous servons du nom de personne, comme les Grecs du terme hypostase, dans notre profession de foi, comme dit saint Augustin, malgré que la signification de ces deux mots ne soit pas tout à fait la même. Il emploie aussi, à la louange des saints Pères, des termes qui ne sont pas applicables aux hommes. Il en appelle quelques- uns, Pères de la foi: ce titre n'appartient qu'à Jésus-Christ, duquel, selon l'Apôtre, dans sa deuxième aux Hébreux, la foi a reçu le principe de sa révélation. Les autres peuvent être appelés docteurs, ou hérauts de la foi, mais non pas Pères de la foi. Il met en avant, au commencement de son traité, quelques textes de l'Écriture sainte qui, s'ils étaient pris au pied de la lettre, ne prouveraient pas parfaitement que le Saint Esprit procède du Fils, comme celui-ci, par exemple: "L'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. " Il se sert aussi de quelques locutions

qu'il a trouvées dans les écrits des saints Pères, qu'il faut, comme nous l'avons dit plus haut, respecter dans les écrits des Pères, plutôt que les employer avec eux, comme, par exemple, qu'il y a, dans les personnes divines, un premier, un second, un troisième, une cause et un effet. Il emploie, dans ses explications, plusieurs termes impropres, comme celui - ci, que le Fils a une double propriété entre le Père et le Fils, comme si l'ait disait, par manière de parler, une propriété subalterne. La première est au Père, comme le sujet à l'attribut; et la seconde, comme l'attribut au sujet, et de même au Saint- Esprit; ce qui est tout à fait faux. De même il dit que, dans le grec,, l'image est la seconde entité, qui est on ne peut plus mal employé.

Il dit encore que l'image implique l'origine, ce qui contredit entièrement ce que dit saint Augustin au quatre-vingt-troisième livre des Questions. On trouverait peut-être encore beaucoup d'autres choses, dans ce traité, qui peuvent être obscures et qui ont besoin d'explication, mais qui étant rapportées à ce que nous avons dit, peuvent servir utilement à appuyer notre foi.

Fin du premier opuscule